

70 ans  
DE REGARD PERÇANT


# Relations

*Pour qui veut une société juste*

NUMÉRO 753

DÉCEMBRE 2011

## L'itinérance: de la détresse à l'accueil



Pourquoi se retrouve-t-on à la rue?  
Les nouveaux visages des sans-abri  
Des Inuit déracinés et itinérants  
Quelles politiques face à l'itinérance?  
L'humanité en oubli

Carnet de Wajdi Mouawad  
Une expérience identitaire

5,50 \$



ARTISTE INVITÉE:  
HELLEN LAPOINTE

# Relations

NUMÉRO 753, DÉCEMBRE 2011

70 ans  
DE REGARD PERÇANT

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b>	
La Convention de Genève fête ses 60 ans Élisabeth Garant	9
<b>LE CARNET</b>	
DE WAJDI MOUAWAD	
Une expérience identitaire (première partie)	10
<b>AILLEURS</b>	
Soudan du Sud: la naissance d'un nouvel État Mouloud Idir	30
<b>HUIT VARIATIONS SUR LE TEMPS</b>	
CHRONIQUE LITTÉRAIRE	
La matière du temps Suzanne Jacob	32
<b>70 ANS DE RELATIONS</b>	
L'aggiornamento de <i>Relations</i> Anne-Marie Aitken	34
<b>CONTROVERSE</b>	
Faut-il freiner la « sondomanie »? Jean-Serge Baribeau Manon Cornellier	36 37
<b>EN BREF</b>	38
<b>MULTIMÉDIAS</b>	39
<b>LIVRES</b>	40

Couverture: Hellen Lapointe, sans titre, 2008. Montage: Relations

## DOSSIER

### L'ITINÉRANCE: DE LA DÉTRESSE À L'ACCUEIL

Qu'est-ce que l'itinérance révèle de nos sociétés actuelles? Qu'est-ce qui amène les gens à la rue? Ce dossier est l'occasion d'explorer ce phénomène en croissance partout au Québec, ses causes, ses nouveaux visages, ainsi que les revendications des groupes sociaux.

<b>L'itinérance: de la détresse à l'accueil</b> Amélie Descheneau-Guay	11
<b>Les contes de la rue</b> Sylvie Mondou	12
<b>Pourquoi se retrouve-t-on à la rue?</b> Shirley Roy et Roch Hurtubise	13
<b>La gestion pénale: une injustice de trop</b> Céline Bellot et Marie-Ève Sylvestre	16
<b>Les nouveaux visages des sans-abri</b> Jenny Villeneuve et Célia Corriveau	17
<b>Des Inuit déracinés et itinérants</b> Donat Savoie	20
<b>L'amorce d'une lutte sociale</b> René Charest	22
<b>Quelles réponses politiques face à l'itinérance?</b> Pierre Gaudreau	23
<b>La Nuit des sans-abri</b> Isabelle Gendreau	26
<b>L'humanité en oubli</b> Michel Simard	27

### ARTISTE INVITÉE

Passionnée de photographie, **Hellen Lapointe** est intervenante sociale à l'Accueil communautaire jeunesse des Basses-Laurentides (ACJ), qui œuvre auprès des jeunes en difficulté ou en situation d'itinérance. Elle est, avec la directrice de l'ACJ, Marie-Claude Renaud, à l'origine de l'exposition photographique *Les contes de la rue*, qui porte sur le thème de l'errance sociale (voir encadré p. 12 et <www.acjbl.org>), dont les œuvres illustrent le présent dossier.

## FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

**DIRECTRICE**  
Élisabeth Garant

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean-Claude Ravet

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**  
Catherine Caron

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Amélie Descheneau-Guay

**ADJOINT PROMOTION/PUBLICITÉ**  
Emiliano Arpin-Simonetti

**DIRECTION ARTISTIQUE**  
Mathilde Hébert

**ILLUSTRATIONS**  
Jacques Goldstyn, Marie Surprenant

**RÉVISION/CORRECTION**  
Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Gregory Baum, Gilles Bibeau, Gilles Bourque, Eve-Lyne Couturier, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Filion, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Agustí Nicolau, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau

**COLLABORATEURS**  
André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Bernard Émond, Suzanne Jacob, Vivian Labrie, Wajdi Mouawad, Carolyn Sharp, Marco Veilleux

**IMPRESSION HLN**  
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

**DISTRIBUTION** LMPI / HDS Canada  
*Relations* est membre de la SODEP <www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

**ABONNEMENTS** Ginette Thibault  
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)  
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)  
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$  
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)  
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.  
ISSN 0034-3781

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

Canada

**BUREAUX**  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514-387-2541  
télé. : 514-387-0206  
relations@cjf.qc.ca  
www.revuerelations.qc.ca

## Noël des Indignés

Le 27 octobre, un éditorialiste proche du milieu des affaires invitait les Indignés à plier bagages et à rentrer sagement chez eux (Mario Roy, « Finir par finir », *La Presse*). On avait assez parlé d'eux et de leurs beaux idéaux. Le temps des folles utopies affichées dans l'espace public était fini. Faire durer l'expérience plus longtemps ne pouvait que dégénérer en affrontements violents. Il s'étonnait d'ailleurs que les autorités aient été si patientes. Ne fallait-il pas revenir aux choses sérieuses? Le monde après tout continue à tourner avec ses capitaux et ses profits, avec ses faillites et ses cupidités.

De toute évidence, cette attitude décrit très bien ce qui a motivé des municipalités à vouloir chasser ces trouble-fête et à vider les places du peuple. Peut-être y arriveront-elles, par la répression, le froid de l'hiver

gnaces planter leurs tentes comme des barbares au cœur de l'Empire et rire aux nez des bourgeois honnêtes qui s'inquiètent de leurs actions en bourse pendant que la misère et l'insignifiance rongent la société. Ils se dresseront encore comme une barricade faite de toutes les espérances, de tous les rêves étouffés, de toutes les passions folles de vivre, contre la terrible fatalité capitaliste, paralysante et humiliante, imposant une réalité « objective » et implacable – celle de la rapacité humaine grugeant sa proie jusqu'à l'âme, jusqu'à faire du monde un désert.

Car l'indignation grossit de jour en jour. Les brèches du système sont déjà trop profondes pour être colmatées. La raison ne suffit plus à l'être humain pour vivre. Je parle de cette raison étriquée, utilitaire, instrumentale, calculatrice, qui fait de la nature et des êtres humains une ressource ou un capital à exploiter sans état d'âme. Elle permet de sauver les banques à coups de milliards – qui n'existaient pas la veille pour les populations – et de multiplier leurs chiffres d'affaires, et livre le monde commun et la vie même à la spéculation comme de vulgaires marchandises. Cette raison, les puissants la chérissent. Elle fait en sorte que ce qui est ne puisse être autrement. Un présent purgé de ses possibles, mutilé de ses rêves. Totalitaire.

Or, quelque chose ne relevant pas de cette raison est plus fort que les chaînes des maîtres et du temps. Quelque chose qui mérite qu'on se batte pour lui, qu'on risque sa réputation, son avenir, même sa vie. Quelque chose qui pousse à se

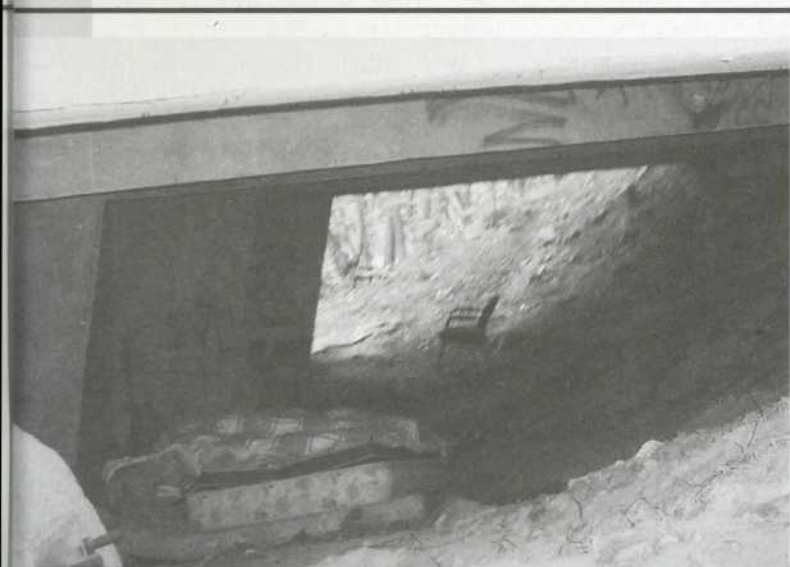
jeter dans le feu pour arracher des flammes une vie menacée. À se mettre devant un tank mains nues, à faire volte-face et à affronter la main du maître et son fouet, à dresser sa tente devant le temple de la finance et à défier son dieu.

Un cri s'élève de la Terre ravagée, aux milliards d'échos, exigeant que cela cesse. Ce sont les voix d'hommes et de femmes, de toute condition, qui rejoignent et renforcent celles des altermondialistes, jusque-là marginalisées, qui se font entendre depuis des années. Une joie simple les anime, dépouillée et fragile comme une main tendue, un pain partagé, la joie de toucher à la beauté et à la bonté nues du monde et de faire l'expérience précieuse de la liberté.

En ces temps de tourmente, il est bon de se rappeler une vieille histoire. Il y a très longtemps dans le désert d'un petit pays opprimé naissait, dit-on, un enfant dans une grotte. C'était à peu près en ces temps de Noël. Ses parents, étrangers, sans le sou, n'avaient trouvé que des portes closes dans la ville. Cet enfant est né dans le froid de la nuit. Rien ne présageait qu'il allait semer plus tard dans le cœur d'une multitude d'hommes et de femmes un feu de solidarité et de partage qui n'allait jamais être éteint, malgré les efforts des maîtres, des armées et des prêtres de l'ordre et du pouvoir. Rien, même sa mort, survenue comme sa naissance, dans l'exclusion. Crucifié comme un séditieux. Écrasé par l'Empire.

Son esprit de subversion tranquille et tenace erre sur la terre parmi les souffles de libération, animant des révoltes aux mille visages. Anonymes. Impétueux. Comme une bise de Dieu.

**JEAN-CLAUDE RAVET**



Hellen Lapointe,  
*Je faisais mon lit  
à tous les matins,*  
2008

aidant. Mais ce semblant de « retour à la normale » ne pourra être que passer. Les mêmes, ou d'autres sous un autre nom – mais toujours portés par l'indignation –, reviendront plus nombreux, plus déterminés, plus pu-



## Forum international de l'économie sociale et solidaire

Comment transformer l'économie sociale et solidaire en force politique? La question a dominé les débats.

**MICHEL RIOUX**

L'auteur est syndicaliste

Le Forum international de l'économie sociale et solidaire s'est tenu à Montréal, du 17 au 20 octobre, sur le thème «On change de modèle!». Après avoir fait le constat que l'économie sociale et solidaire (ÉSS) est un nain sur le plan politique, les quelque 200 personnes qui ont participé à l'événement ont choisi d'ouvrir six grands chantiers qui pourraient faire en sorte que l'économie sociale et solidaire devienne «une alternative crédible à l'économie capitaliste».

Organisé par le Groupe d'économie solidaire du Québec, Fondation, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et les Rencontres du Mont-Blanc, ce forum accueillait, en plus des représentants d'organisations syndicales, coopératives et associatives québécoises, des délégations du Brésil, du Pérou, de France et de la République dominicaine.

Les organisateurs ont affiché leurs couleurs d'entrée de jeu. Il faut prendre acte, selon eux, que la crise actuelle est celle du modèle dominant de développement et qu'elle n'est ni accidentelle, ni temporaire. Ils se sont dits aussi frappés par la séparation de l'économie et de la société, par le «divorce» entre les valeurs de l'économie dominante et celles de la société civile.

On a voulu en couvrir large dans ce forum. On s'est penché sur la crise, dont on a dit qu'elle est globale et internationale, en tentant d'identifier les voies de sortie qui pourraient être le fait de l'ÉSS. Au Québec, c'est le renou-

vellement de l'État social, la démocratisation de l'économie, de même que les questions associées à l'agriculture et à l'alimentation, à l'énergie et au climat qui ont retenu l'attention. À l'occasion du panel de clôture, on s'est interrogé sur la forme que pourrait prendre l'action politique de l'ÉSS à l'heure de Rio 2012, la prochaine Conférence de l'ONU sur le développement durable. «Comment faire mouvement?» s'est-on demandé. «Il faut investir le politique en se donnant des priorités collectives», a soutenu l'ancien président de la CSN, Gérald Larose. Lui faisant écho, Jean-François Lisée a de son côté affirmé que les réseaux des entreprises de l'économie sociale et solidaire devaient s'organiser en force politique. «Votre objectif, ce devrait être que dans 25 ans, l'ÉSS soit le pôle économique dominant au Québec.» Ce dernier a mis de l'avant des propositions d'actions concrètes comme, par exemple, la création d'une école de gestion de l'économie sociale et solidaire. Laure Waridel, d'Équiterre, est revenue sur la nécessité d'agir localement, pendant que le vice-président de la CSN, Jacques Létourneau, en appelait au dialogue entre les organisations «pour éviter toute forme d'ambiguïté» sur des questions comme le développement durable, par exemple.

Dans un cahier spécial du *Devoir*, Lisée avait soutenu que l'ÉSS est à la fois un rempart et un programme. «Un rempart parce qu'au Québec ou ailleurs, les entreprises qui ont le mieux résisté à la crise de 2008, ce sont les coopératives et les entreprises d'éco-

nomie sociale.» Il ajoutait que «plus il y aura une économie de nature sociale et solidaire, plus il sera facile de réduire l'empreinte écologique». Mario Hébert, économiste à Fondation, rappelait pour sa part que l'économie plurielle qu'on retrouve en Scandinavie, mais aussi au Québec, «c'est à la fois un secteur privé très dynamique, un secteur public bien orchestré et un secteur d'économie sociale et solidaire très présent».

Plusieurs des participants étaient présents en novembre aux Rencontres du Mont-Blanc, un autre forum international consacré à l'économie sociale. Signe qu'une jonction avec le politique est à l'ordre du jour, l'ancien président du Brésil, Lula da Silva et Michel Rocard, ancien premier ministre français, étaient invités aux débats. Des propositions issues de la rencontre seront présentées aux chefs d'État réunis à Rio, en juin 2012.

S'il y a un message qui est ressorti de ce Forum, c'est bien celui selon lequel les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent assumer leurs responsabilités politiques de porter sur la place publique les enjeux de cette économie et d'en débattre. Pour n'être plus un nain politique, l'économie sociale et solidaire, comme ses protagonistes, devront impérativement trouver des formes de concertation qui favoriseront des interventions efficaces sur les nombreux enjeux qui se présentent. On veut «faire mouvement avec les forces vives de la société civile», tant au Québec que sur le plan international. Fort bien. La volonté est là. Mais à compter de maintenant, l'action doit primer. ●

# Deux maux de tête de la curie romaine

Une requête à la Cour pénale internationale d'une association de victimes d'abus sexuels et un appel à la désobéissance de prêtres autrichiens inquiètent le Vatican.

**GREGORY BAUM**

**E**n Autriche, plus de 300 prêtres catholiques ont lancé une campagne de désobéissance (voir <[www.pfarrer-initiative.at](http://www.pfarrer-initiative.at)>) aux prescriptions du droit canon interdisant l'accès à la communion eucharistique aux chrétiens non-catholiques, aux catholiques divorcés-remariés, ainsi

qu'aux catholiques homosexuels vivant en couple. Ce groupe de prêtres demande aussi l'accès des femmes et des hommes mariés à la prêtrise. Selon eux, la résistance de Rome à réformer le droit canon conduit au déclin de l'Église autrichienne.

L'appel à la désobéissance comprend sept démarches: les prêtres prient à chaque messe pour la réforme

de l'Église et la liberté de parole; ils admettent à la communion tous les chrétiens qui la demandent, y compris les non-catholiques et les catholiques divorcés-remariés; ils ne disent qu'une messe le dimanche pour encourager les paroissiens à préparer eux-mêmes une célébration de la parole. Ensuite, ils invitent les paroissiens, en l'absence d'un prêtre, à célébrer une liturgie de la parole; ils ne respectent pas la règle canonique réservant la prédication au clergé; ils demandent, pour lutter contre la fusion de paroisses faute de prêtres, que chaque paroisse se donne un président laïque, homme ou femme. Finalement, ils profitent de toutes les occasions pour préconiser l'ordination des femmes et des hommes mariés.

Selon plusieurs sondages, les trois quarts des catholiques autrichiens appuient ces demandes. Celles-ci rejoindraient aussi les vœux de la majorité des catholiques en Europe. Beaucoup de voix, dans la presse catholique, demandent aux évêques de ne pas réagir uniquement en condamnant, mais d'ouvrir plutôt un dialogue, écarté jusqu'à présent. Les évêques autrichiens, qui ne pourront résoudre ce problème seuls, attendent jusqu'à présent la réaction de Benoît XVI.

Ce dernier est aussi préoccupé par un grave sujet: en septembre dernier, l'association Survivors Network of those Abused by Priests (SNAP), qui regroupe des victimes de prêtres pédophiles originaires de plusieurs pays, a déposé une requête à la Cour pénale internationale. Elle accuse le Vatican de crime contre l'humanité en raison de sa politique de silence qui a protégé les malfaiteurs et laissé sans protection des milliers de victimes. L'accusation, appuyée par un rapport de plusieurs centaines de pages, cible en particulier le pape Benoît XVI, le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État du Vatican,

L'auteur est théologien



Jacques Goldstyn



## Le Forum social du Bas-Saint-Laurent

L'événement a ravivé la mémoire de la résistance rurale et villageoise des Opérations Dignité.

RAYMOND BEAUDRY

Le Forum social bas-laurentien, qui s'est tenu du 29 septembre au 2 octobre dans le village d'Esprit-Saint, à 55 kilomètres au sud de Rimouski, a réussi à attirer 480 personnes issues des mouvements sociaux de la région. Réunis sous le thème «Vers un réchauffement social», les participants ont pu choisir parmi 54 ateliers portant sur des thématiques chères aux mouvements féministe, communautaire, écologiste, rural, culturel, coopératif, autochtone, altermondialiste et syndical. L'événement, qui se voulait festif, a fait une place importante aux artistes locaux. Il faut

également souligner la grande complicité avec, entre autres, le mouvement syndical et des institutions d'enseignement, notamment le Cégep de Rimouski, le Mouvement d'action communautaire du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski et les nombreux bénévoles qui ont rendu l'événement possible.

La décision d'organiser les activités du Forum social à Esprit-Saint a été reçue comme un geste de solidarité à l'égard des ruraux et des résistances villageoises. C'est dans ce village que le mouvement Opération Dignité a vu le jour, en 1971, pour s'opposer à la fermeture des paroisses planifiée par le gouvernement de l'époque. Selon le

l'actuel président de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal William Levada et son prédécesseur, le cardinal Angelo Sodano.

La presse catholique se demande si cette accusation représente un geste de ressentiment que personne ne prendra au sérieux ou si, au contraire, elle s'appuie sur des arguments solides capables d'ébranler le Vatican. Dans les sociétés traditionnelles, les méfaits sexuels étaient camouflés par les familles, les écoles et les Églises qui cherchaient ainsi à protéger leur réputation. Or, la société moderne exige la transparence et la protection légale des victimes d'injustice et d'abus. Fidèle à son style de gouvernance et à des us et coutumes traditionnels, le Vatican a réagi assez tardivement aux délits des prêtres pédophiles. Dans une lettre urgente envoyée aux évêques, le 18 mai 2001, la Congrégation pour la doctrine de la foi réclame la tolérance zéro: on y exige que dès les premiers soupçons, même minimes, les évêques fassent des investigations préliminaires et avertissent ladite Congrégation, laquelle décidera alors de la façon de procéder dans chaque cas.

Il est embarrassant pour le Vatican que ce soit le cardinal Ratzinger, alors président de la Congrégation, qui ait signé cette lettre dans laquelle on rappelle aux évêques que tous ces cas sont soumis au secret pontifical, «*huiusmodi causæ secreto pontificio subiectæ sunt*». Cette directive les contraint à garder le silence, à ne rien dire aux membres de leur diocèse, ni aux pouvoirs publics, avant que la Congrégation ne le permette. ●

Rencontre à l'église d'Esprit-Saint, en septembre 2011.  
Photo: Forum social bas-laurentien.



curé Charles Banville, un des leaders de ce mouvement, l'expression «Opération Dignité» résumait bien «l'état d'esprit d'une population qui n'entendait pas se laisser aliéner». Quarante ans plus tard, les responsables de l'organisation du Forum social ont pris soin de rappeler cette mobilisation collective, en soulignant la présence de ceux et celles qui ont mené ces luttes.

À cet égard, le témoignage de madame Cécile Vignola, âgée de 93 ans, pionnière de l'éducation populaire et de l'animation sociale dans le Haut-Pays, est inspirant. Refusant l'idée que le déplacement des villageois vers la ville était un gage de mieux-être, elle s'est rendue à l'époque en Gaspésie pour rencontrer ceux qui avaient subi la fermeture de leur village afin de «connaître la vérité». Lors du Forum, elle a raconté sa première visite chez une femme qui avait dû quitter son village, St-Thomas-de-Cherbourg, pour être relogée avec son mari à Matane.

«Nous venons vous voir, dit madame Vignola, parce que nous sommes aussi menacés de fermeture. Qu'en pensez-vous?» «Si c'était à refaire, on serait restés chez nous». Les promesses du progrès ne sont pas venues: la belle maison de campagne s'est transformée en HLM. «Et votre mari?», a demandé madame Vignola. «Il en est mort», a répondu la femme. C'était tout son univers qui venait de sombrer, celui où le bonheur se conjugait avec le travail à la ferme et la vie quotidienne. Ce témoignage n'a rien d'idyllique; il nous rappelle simplement que l'esprit de la communauté et du vivre-ensemble est encore menacé par une conception du développement qui nous isole les uns des autres et nous enferme dans l'indifférence.

Le Forum social bas-laurentien s'est ainsi déroulé sous le signe de la mémoire, celle des multiples luttes citoyennes. L'église, l'école et la mairie d'Esprit-Saint ont servi de lieux de prises de parole de la résistance, faisant du village un espace d'ateliers populaires. Depuis quelques années, le presbytère est d'ailleurs devenu la Maison de la culture Jean-Marc-Gendron, du nom de l'ancien curé d'Esprit-Saint, dans laquelle le Centre d'interprétation des Opérations Dignité a élu domicile (<www.operationdignite.com>).

C'est également sous le signe de la rencontre des générations que s'est tenu l'événement. Cela s'est manifesté, entre autres, dans le choix des porte-paroles: Véronique O'Leary, qui est de

toutes les luttes des femmes depuis les années 1960 en conjuguant l'art et le politique, et Mikael Rioux, jeune écologiste qui poursuit la lutte pour la protection de la nature et contre les dérives du capitalisme.

Lorraine Guay, militante reconnue du mouvement communautaire, a pour sa part invité les participants à réfléchir sur la perte du sens de la démocratie et à se rencontrer ensuite pour échanger sur l'avenir du monde et sur les manières d'agir en société. Lors de ces échanges, sur fond de mémoire et de dignité, il fut rappelé que les revendications et les mobilisations sociales et territoriales ne peuvent se soustraire à une réflexion sur le politique. ●

## Victoire contre la privatisation de l'eau

Les Italiens sont engagés dans une lutte sociale qui envoie un signal important: le changement est possible par l'action politique collective de la base.

TOMMASO FATTORI

En pleine tempête économique-financière, le gouvernement italien a demandé à la population d'accorder son soutien aux banques et à la grande finance internationale assoiffée de privatisations. *A contrario*, plus de 95% des Italiens ont pris la défense des biens communs en votant massivement «oui» au référendum d'initiative populaire contre la privatisation de l'eau, qui a eu lieu les 12 et 13 juin dernier. Les gens ont voté pour l'abrogation de lois qui visaient la pri-

vatization des services publics municipaux, y compris la distribution de l'eau, et des tarifs assurant un retour sur le capital investi. Ce faisant, ils ont dit «oui» à un service public de distribution de l'eau, géré selon des mécanismes de participation démocratique des citoyens.

Cette extraordinaire victoire est arrivée comme un coup de tonnerre sur l'Europe, prouvant qu'il y a de la vie sous le morcellement social. Toutefois, ce coup n'était pas inattendu: derrière, il y a un processus de longue haleine et la construction de la plus grande coali-

L'auteur, directeur de la fondation Transform! Italia, est l'un des fondateurs du Forum Italiano dei Movimenti per l'Acqua et un des organisateurs du référendum sur l'eau

a

tion sociale jamais vue dans le pays, qui a réuni des milliers de réseaux territoriaux et d'organismes nationaux autour d'un pacte pour la défense de l'eau, symbole des biens publics.

Le référendum a été l'aboutissement d'un parcours qui a duré pratiquement dix ans, caractérisé par des étapes significatives comme l'écriture et le dépôt d'une loi d'initiative populaire, appuyée par 400 000 signatures (il

rendaire, le gouvernement est forcé d'entendre la volonté du peuple et la loi d'initiative populaire sur l'eau devrait enfin être discutée dans les prochains mois.

Ce résultat référendaire a ébranlé le gouvernement de droite et la sous-culture «berlusconiste». Il a également bousculé une certaine gauche éprise de «privatisme», qui ne fait plus la distinction entre les profits de quelques-uns et les droits de tous, entre la

sonnels, à travers des mécanismes de patronage ou de clientélisme.

Cette double forme de privatisation du secteur public – de la part des capitaux privés comme des oligarchies politiques – se cristallise dans le modèle du partenariat public-privé (PPP), en vogue dans toute l'Europe. La gestion des biens et services fondamentaux est confiée à une société à capital mixte public-privé, voire à des instances opaques de concertation des pouvoirs économiques et publics, sous-traites de la responsabilité et de la reddition de comptes démocratiques. Ces sociétés – qui gèrent l'eau et plusieurs services publics – sont devenues les nouvelles institutions post-démocratiques: c'est là que s'élaborent désormais concrètement les politiques publiques territoriales, et non plus dans les assemblées élues. Ces institutions représentent autant un renoncement au droit public – pour embrasser le droit privé – qu'un renoncement à la démocratie. Le vote référendaire contre la privatisation de l'eau signifie donc un vote pour la démocratie et pour une réappropriation du secteur public, contre la post-démocratie.

Mais la vraie leçon de cette victoire nous concerne tous, en Italie et partout dans le monde, et elle a un rapport avec la possibilité même du changement. Grâce à cette lutte, la confiance dans l'action politique collective de la base a été restaurée. Pendant des années, les forces dominantes nous ont seriné notre impuissance, notre impossibilité de changer le cours du monde, notre incapacité à intervenir dans les grands processus économiques globaux, à nous opposer à la volonté des marchés, ces nouvelles divinités qui requièrent, au lieu du sacrifice des vierges, privatisations et marchandisations. Nous avons montré que nous pouvons inverser ce cours des choses. En construisant ensemble de vastes réseaux sociaux ayant des objectifs concertés, nous pouvons changer ce que l'establishment voudrait faire passer pour un destin inéluctable. ●



La caravane victorieuse de l'eau lors des mobilisations des Indignés, le 15 octobre 2011, à Rome. Photo: Michele Borgia

en fallait 500 000). Synthétisant une proposition alternative aux politiques de privatisation, cette loi propose un modèle de gestion publique, démocratique et participative de l'eau. Par la volonté du gouvernement, elle est restée oubliée, «congelée» dans les tiroirs du Parlement italien pendant plus de quatre ans. Mais le dégel est arrivé. Il fallait 500 000 signatures pour tenir le référendum? On en a recueilli 1,4 million en moins de trois mois, sur le terrain, sans aucun appui des médias. Maintenant, grâce à cette victoire réfé-

ndaire, le gouvernement est forcé d'entendre la volonté du peuple et la loi d'initiative populaire sur l'eau devrait enfin être discutée dans les prochains mois.

Ce résultat référendaire a ébranlé le gouvernement de droite et la sous-culture «berlusconiste». Il a également bousculé une certaine gauche éprise de «privatisme», qui ne fait plus la distinction entre les profits de quelques-uns et les droits de tous, entre la

# La Convention de Genève fête ses 60 ans



ÉLISABETH GARANT

Depuis quinze ans, on assiste dans les pays occidentaux au resserrement des lois sur l'immigration et à la mise en place de procédures de détention prolongée, qui bafouent les droits humains et multiplient les obstacles pour demander le statut de réfugié. Plusieurs événements récents sur la scène nationale et internationale témoignent de la réticence croissante des pays à répondre aux besoins des réfugiés en leur accordant la protection nécessaire. L'accord entre l'Italie et la Libye, autorisant le refoulement et le détournement en mer des réfugiés libyens fuyant leur pays en guerre, en est une illustration inquiétante. De la même façon, les décisions prises par plusieurs pays, dont les États-Unis, d'expulser ou de refouler des Haïtiens vers leur pays qui ne s'est pas encore relevé du séisme, mettent tous les jours des vies en péril.

Plus près de nous, le gouvernement conservateur du Canada multiplie les interventions qui nuisent à la protection des réfugiés à l'intérieur de nos frontières. La dernière initiative en lice est le projet de loi C-4, qui instaure des mesures répressives envers les réfugiés qui ont eu recours à des passeurs alors que cette voie est souvent la seule possible pour certains d'entre eux<sup>1</sup>.

C'est là une situation inacceptable quand on sait que les besoins de protection ne cessent de croître avec l'augmentation des conflits, de la répression et des catastrophes naturelles. Le rapport du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), en 2010, indique en

effet que le nombre de personnes déracinées dans le monde, qui atteint 43,7 millions, est le plus élevé depuis 15 ans. Dans plus de 80% des cas, c'est dans les pays en développement – dans les pays pauvres – que ces personnes trouvent refuge.

Tout cela a lieu au moment où nous soulignons les 60 ans de la *Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés*, communément appelée la *Convention de Genève*, adoptée en 1951. Née peu de temps après la *Déclaration des droits de l'homme*, elle était motivée par le même sentiment

Les besoins de protection ne cessent de croître avec l'augmentation des conflits, de la répression et des catastrophes naturelles. Le rapport du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), en 2010, indique que le nombre de personnes déracinées dans le monde, qui atteint 43,7 millions, est le plus élevé depuis 15 ans.

puissant qui habitait les pays membres des Nations unies à la suite de la Deuxième Guerre mondiale: «Plus jamais ça!»

Depuis lors, 148 États – soit les trois quarts des pays du monde – ont signé la Convention et son Protocole de 1967. Celui-ci a introduit l'obligation d'assistance envers les réfugiés et l'interdiction de les refouler là où ils risqueraient d'être persécutés, rendant ainsi possible la protection de millions de femmes, d'hommes et d'enfants pour qui l'exil est l'ultime recours afin de demeurer en vie. Mais cela n'a pas empêché ces textes d'être régulièrement bafoués par ces mêmes pays signataires.

Parmi les événements entourant la commémoration des 60 ans de la Convention, une rencontre des représentants des pays signataires est prévue les 7 et 8 décembre 2011, à Genève,

afin que les États s'engagent concrètement à mettre en place de meilleures mesures de protection envers les victimes de déplacements forcés. Or, le peu de mécanismes dont dispose le HCR pour faire respecter les engagements internationaux et, surtout, le manque de volonté politique des pays signataires pour s'attaquer aux défis actuels, laissent peu d'espoir quant aux retombées d'une telle rencontre. Pourtant, les défis liés aux déplacements forcés sont nombreux, pensons aux réfugiés environnementaux et aux femmes et jeunes filles victimes de violence sexuelle.

La vigilance citoyenne et le travail des organisations de défense de droits s'avèrent donc de plus en plus indispensables. Il est urgent que nous combattions au sein de nos populations les discours anti-réfugiés et que nous exigeons de nos États qu'ils respectent leurs engagements.

C'est cette conviction profonde qui anime certains organismes comme le Service jésuite pour les réfugiés (JRS), qui tente de répondre à ce défi depuis 1980, de même que le secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi qui en est membre. Le JRS prend en considération une définition élargie du réfugié, incarnant ainsi la compassion et la recherche de la justice et de la reconnaissance des droits que prône la Convention. Sa présence parmi les déplacés dans plusieurs régions du monde depuis plus de 30 ans, de même que son travail de plaidoyer auprès des acteurs politiques, font de lui un instrument précieux pour soulager la souffrance humaine et nous faire espérer un avenir meilleur. ●

L'auteure est directrice du Centre justice et foi et de la revue *Relations*

1. Idil Atak, «Projet de loi C-4: le gouvernement sévit-il contre les passeurs ou les demandeurs d'asile?», *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 19, n° 63, automne 2011.



## UNE EXPÉRIENCE IDENTITAIRE (PREMIÈRE PARTIE)

**L** 974, j'ai six ans et je regarde à la télévision égyptienne le combat entre Mohamed Ali et George Foreman. La sonorité des noms me persuade qu'il est question d'un affrontement entre un Égyptien et un Américain. La victoire est la mienne. Je suis arabe comme lui. Je suis moi aussi Égyptien. Quatre ans plus tard, en pleine guerre civile, je regarde la finale de mon premier Mondial. Le match oppose l'Argentine à la Hollande. Nous, les Libanais, sommes avec les Hollandais. Pourquoi diable les Hollandais? Peut-être parce que n'étant pas les favoris face à l'équipe de Maradona, nous les Libanais chrétiens, musulmans, pro-Palestiniens ou non, pro-Israéliens ou non, convaincus chacun de ne pas être le favori de cette guerre fratricide, nous nous sommes tous reconnus dans les Hollandais. (Ou est-ce parce que les tulipes de la Hollande sont originaires des terres libanaises, détail aujourd'hui oublié de tous?) En tout cas, c'est là, dans ces deux cris poussés, l'un à la victoire de l'Égyptien Ali, l'autre après le but hollandais, que j'ai commencé à me méfier du rapport entre nationalité et création.

Un an plus tard, nouvellement réfugié à Paris, on m'a inscrit comme élève dans une école pour garçons. C'était le mercredi 11 septembre 1978. Ce jour-là, je suis devenu un type avec un accent. Entre 8h15 et 16h30, récréations comprises. À partir de 17h, je redevenais normal puisqu'à la maison je parlais l'arabe. Peu à peu, s'est opéré en moi l'effet Superman. L'effet nécessaire pour résoudre la complexité

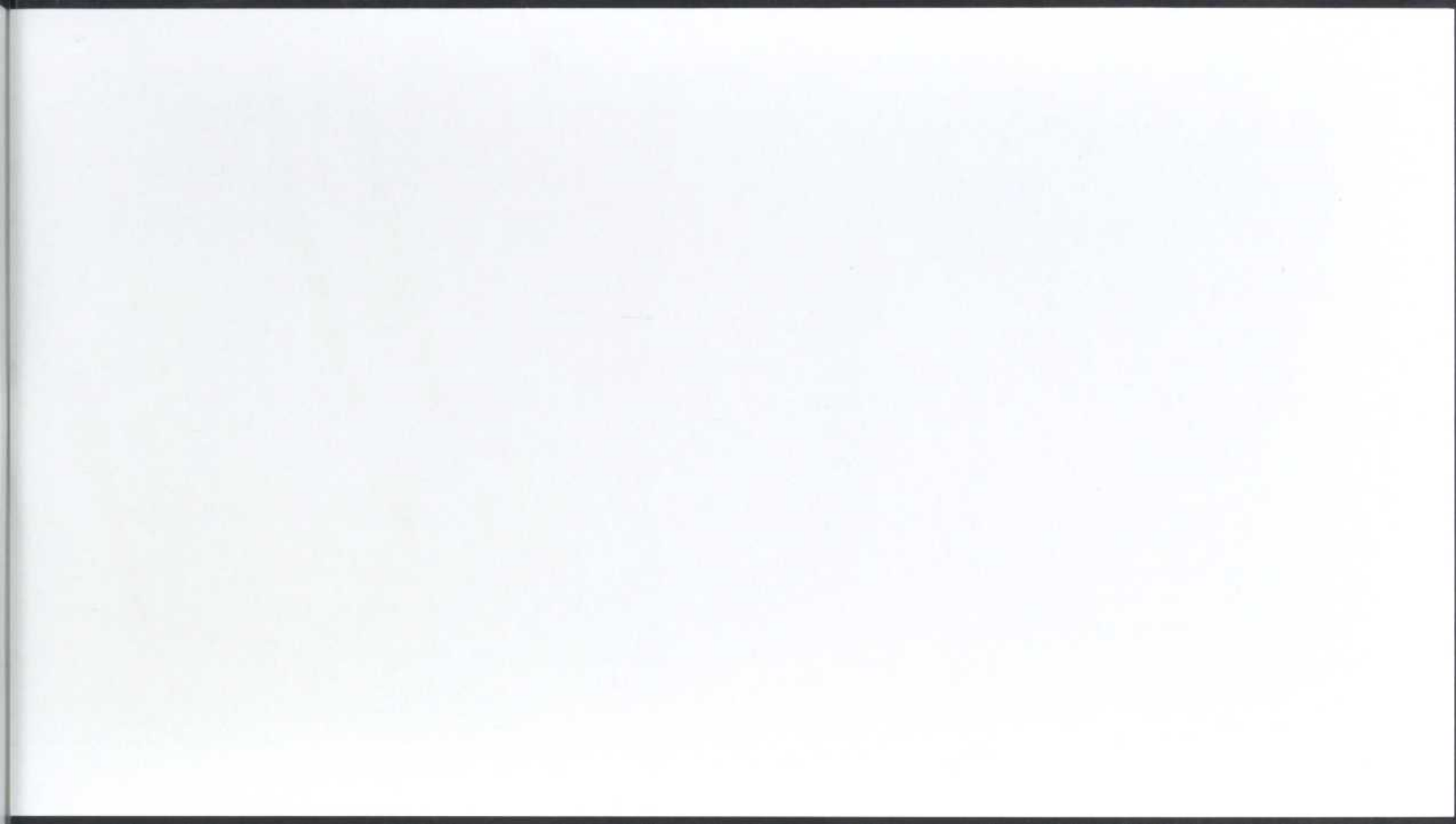
du paradoxe que constituait mon va-et-vient de la maison à l'école, de l'école à la maison. Tel Clark Kent passant à travers des portes tournantes pour changer de costume et devenir Superman, je devais passer à travers le court trajet qui sépare la maison de l'école pour devenir un adolescent parisien, vif, téméraire, parlant français, ne sachant plus parler l'arabe et troquant la politesse inculquée par une mère conservatrice contre une certaine forme de délinquance où il est bon de dire des gros mots, dans une langue que j'ai fini par croire être ma langue maternelle putain de bordel de cul d'enfoiré de merde... Puis, vers la fin de la journée, faire le trajet inverse, changer de langue, de peau, de regard et de valeurs, raconter des mensonges aux uns et aux autres pour trouver une légitimité, une identité, en tout cas un équilibre.

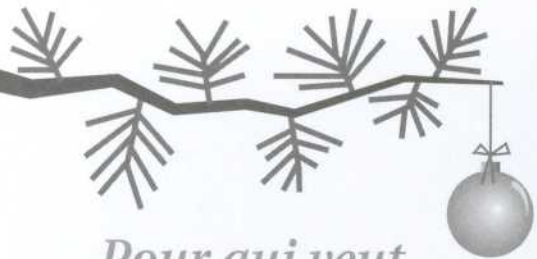
C'est ainsi que trajet après trajet, cette question des origines, dans mon cas du moins, ne pouvait plus se poser en termes de nationalité, d'autant plus qu'entretemps, revenu à ma passion du sport, je me suis mis à jouer au rugby, et le rugby, par le merveilleux degré d'enfance qu'il nécessite, est devenu le lieu de mon identité. Au rugby, le moment le plus jubilatoire, celui que j'aimais par dessus tout, était celui de la mêlée. Les joueurs d'une même équipe s'harnachent les uns aux autres autour du capitaine positionné en première ligne, entouré des deux costauds, appelés les piliers. Derrière eux, les ailiers, puis derrière encore, en troisième ligne, les arrières et tous ensemble, ainsi agrippés, ils forment une sorte de bélier humain. L'équipe adverse fait de même et les deux masses se rencontrent, s'imbriquant épaules contre épaules. Un joueur de l'une ou l'autre équipe lance le ballon entre les premières lignes, le jeu consis-

tant à pousser pour en prendre possession. Pour déconcentrer l'adversaire, on lui parle, on le traite de tous les noms et c'est au cœur de la mêlée, comme pilier gauche, que j'ai retrouvé le sentiment d'être à l'endroit juste, l'endroit où tout retrouvait sa grâce, l'endroit où je posais les gestes entiers qui me donnaient le sentiment d'être en plein contrôle de mon existence. J'étais infiniment heureux et je ne voulais pas être à un autre endroit que là, ni en compagnie d'autres personnes que de ces quelques garçons boueux avec lesquels je jouais. C'est au cœur de cette expérience qui a duré cinq années, comme pilier gauche pour le Lycée Buffon, que j'ai compris à quel point il m'était important d'être avant tout dans la puissance de ce que je peux faire plutôt que dans le fantasme d'une identité qui n'avait aucun charme sinon celui de me séparer de celui qui n'était pas de mon camp en m'y opposant.

La question identitaire était réglée, pensais-je. Or, voici qu'en 1983, il a fallu à nouveau tout abandonner puisque du jour au lendemain, ma famille a fait ses valises et les a transportées, moi avec, de ce côté-ci de l'Atlantique. Je ne savais pas encore que mes problèmes ne faisaient que commencer puisque après avoir été Libanais, Égyptien, Hollandais, Parisien et puis pilier gauche, j'étais devenu, du jour au lendemain, un néo-Québécois. Étrangement, c'est au Québec, où l'expression identitaire prend toute sa puissance, que la question de l'identité a fini par se dissoudre totalement pour moi.

**(LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO)**





*Pour qui veut  
une société juste*

**À NOËL**

**OFFREZ**

**ReLations**

**OU FAITES-VOUS PLAISIR,  
ABONNEZ-VOUS!**

« Il y a un ton, dans *Relations*, qu'on ne trouve pas ailleurs : la revue échappe totalement au cynisme contemporain. C'est une question d'éthique : on y défend des valeurs, et non des intérêts. Une idée simple et forte anime *Relations* : celle du bien commun. »

**BERNARD ÉMOND, cinéaste**

## L'itinérance : de la détresse à l'accueil

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

**N**ous les croisons dans la rue, ces êtres aux traits durcis, anxieux, aux mains sales et à l'haleine fétide. Nous pressons le pas, inconfortables devant tant de détresse humaine, ne sachant comment réagir devant cette misère si concrète, chez nous. Les itinérants nous déstabilisent, questionnent nos attitudes et nos convictions, mettent à l'épreuve nos solidarités. Figures ultimes de désaffiliation, de rupture avec le monde et la société, ils nous renvoient à l'effritement du lien social, à ce fossé si grand entre nous et «eux», à notre sentiment d'impuissance devant leur réalité, fruit de carences, de dépendances, de silences.

Alors qu'on croyait que le phénomène avait disparu avec l'avènement de la société de consommation, en 1960, l'itinérance croît et son spectre s'élargit depuis les années 1980 : aux hommes vieillissants s'ajoutent maintenant des Autochtones, des femmes, des jeunes, des immigrants et ce, autant dans les grands centres urbains qu'ailleurs dans les différentes régions du Québec. Ils sont de plus en plus nombreux à être refoulés vers des zones de rupture sociale et à effectuer de nombreux allers-retours entre les hôtels miteux, les maisons de chambres, l'urgence des hôpitaux, les établissements psychiatriques, les prisons, les centres de désintoxication, les parcs et la rue elle-même. Certains dorment dans des refuges, d'autres papillonnent dans des piqueries et autres lieux insalubres. C'est ce phénomène de «transit» qui semble caractériser l'itinérance en 2011, rendant une partie du phénomène invisible.



Hellen Lapointe,

*Je les userai jusqu'à la corde, 2008*

Certes, le clochard, le vagabond ont toujours existé. Des membres du clergé séculier, de congrégations religieuses et des laïcs sont longtemps venus en aide aux «désœuvrés». Le mouvement communautaire a pris le relais, notamment à la suite du désengagement de l'État, qui s'en remet aujourd'hui de plus en plus au système judiciaire pour «gérer» les populations paupérisées. Cette précarisation est l'une des conséquences du néolibéralisme, dont l'écart croissant entre riches et pauvres est l'un des symptômes les plus perceptibles.

La croissance de l'itinérance est aussi révélatrice du fait que nos sociétés libérales capitalistes produisent de plus en plus d'exclus d'un système basé sur le culte de la performance. Étrange paradoxe : autant la fragilité et la vulnérabilité caractérisent de plus en plus la vie de nombreux êtres humains, autant celles-ci sont de moins en moins acceptées, dans nos sociétés axées sur la réussite, comme étant inhérentes à la condition humaine. Ce culte de la performance engendre l'effacement de l'humanité, son «oubli» pour reprendre les termes de Michel Simard dans ce dossier (p. 27); il recouvre toute fragilité, toute faiblesse. «L'être social tout occupé à réussir, à se développer, à

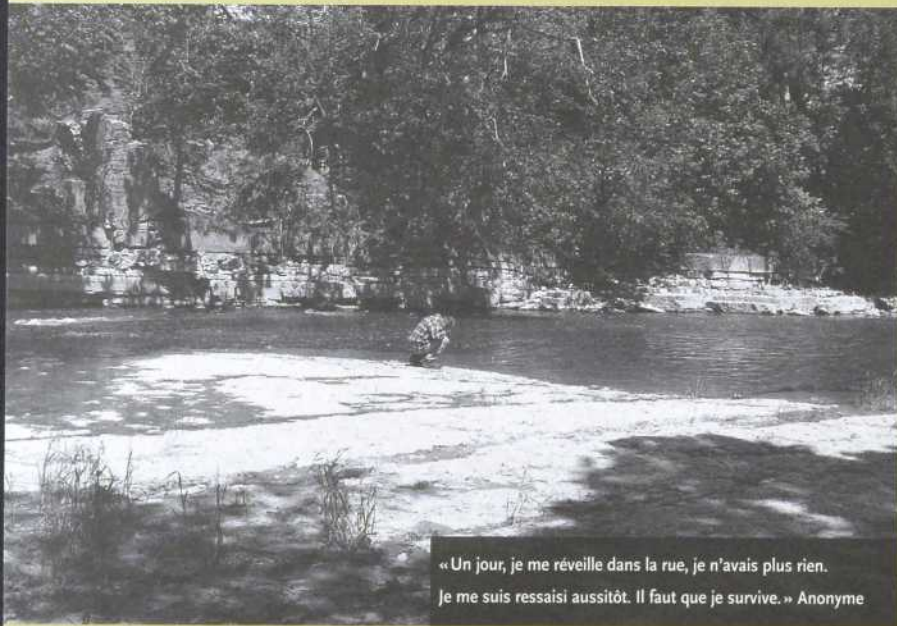
**Il n'a pas d'endroit où reposer sa tête**  
Matthieu 8,20

prendre soin de lui et à se prémunir contre les incertitudes et les dangers, a son humanité en oubli. Il n'a plus le temps pour l'accueil, c'est-à-dire le désintéressement. Il lui faut réussir, se développer, s'accomplir, etc.»

Or, ce souci, cette reconnaissance et cet accueil de la fragilité humaine sont les conditions pour que jaillissent la solidarité et la justice. L'accueil de l'autre permet de nous «déprendre» de nous-mêmes, de nous libérer du culte de la réussite personnelle et du succès individualisé. Il permet de sortir de soi pour se tourner vers l'autre et, en même temps, appelle au meilleur de soi. Cet accueil de la fragilité et de l'humanité est indispensable au relèvement et à la sortie de la rue d'un grand nombre d'itinérants. Leurs vies ont été jonchées d'abandons, de reniements, d'oublis, d'exclusions de toutes sortes, et c'est pourquoi ils ont tant besoin d'être accueillis, considérés. Accueillir, c'est plus que «gérer» les lits d'un refuge, c'est soutenir, reconnaître, être solidaire. Sœur Nicole Fournier, de l'Accueil Bonneau, affirme ainsi qu'on ne peut baisser les bras en disant : «Il n'y a rien à faire

avec ce monde-là». Ce «monde-là», ce sont des humains qui ont soif de liens, de sens. Comme nous tous, ils cherchent, ils doutent, ils espèrent. Ils tentent des expériences pour reconquérir leur dignité et être reconnus comme membres à part entière du genre humain. Accueillir l'humanité de l'autre, c'est rétablir le lien de confiance avec la société et faire de la rencontre un lieu de la responsabilité et de la solidarité.

C'est au cœur des fractures – et des brisés – du monde que l'humanité se révèle. Là, dans cette zone de guerre contre la déshumanisation, il n'y a pas de résultats à atteindre, ni d'objectifs à poursuivre, ni de formulaires à remplir, ni de fonction sociale à occuper, ni de méfaits ou de risques à réduire. Il n'y a qu'une commune appartenance au monde, une humanité et une fragilité dans l'existence qui nous lient. La présence des itinérants nous ébranle, car ils nous rappellent, dans ce monde aseptisé et géré au quart de tour, notre propre humanité – sa part obscure, faillible. N'y a-t-il pas, chez ces êtres qui déambulent sous nos regards affairés, quelque chose qui nous ressemble? Et si la reconnaissance de leur humanité permettait d'accueillir davantage la nôtre? ●



« Un jour, je me réveille dans la rue, je n'avais plus rien.  
Je me suis ressaisi aussitôt. Il faut que je survive. » Anonyme

Hellen Lapointe, *Survivre*, 2008.

## Les contes de la rue

SYLVIE MONDOU

« Les contes de la rue » est le titre d'une exposition photographique itinérante élaborée par le regroupement Accueil communautaire jeunesse des Basses-Laurentides (ACJ), qui intervient depuis près de 25 ans auprès des jeunes en difficulté et des individus vivant en situation d'errance à Saint-Eustache<sup>1</sup>. L'exposition vise à démystifier cette réalité et à diminuer les préjugés négatifs à l'endroit des personnes itinérantes. Elle est proposée gratuitement à tous ceux et celles qui œuvrent dans les milieux d'intervention sociale et politique.

En 2008, huit personnes itinérantes ou l'ayant été ont accepté de se faire photographier et de dévoiler une partie cachée de leur vie. Les photos d'Hellen Lapointe, intervenante-photographe, y présentent les lieux privilégiés, fréquentés ou «habités» par eux. Quant aux mots très sentis qui se juxtaposent parfois aux images, plusieurs émergent d'eux et de leur véritable histoire personnelle.

# Pourquoi se retrouve-t-on à la rue?

Comment des gens se retrouvent-ils sans logement? Est-ce la responsabilité des personnes, ou celle d'une société qui ne sait plus s'occuper des plus démunis? L'itinérance est un phénomène complexe qui ne peut être réduit à une seule explication.

## SHIRLEY ROY ET ROCH HURTUBISE

Il y a généralement deux manières d'établir la responsabilité et les causes du phénomène de l'itinérance: d'une part, des comportements individuels «inadaptés» en seraient la cause et, d'autre part, des dimensions plus sociales, dont la pauvreté économique et le manque de soutien de l'État, expliqueraient le phénomène et son développement. Les divers intervenants et chercheurs s'entendent généralement sur le fait que l'itinérance est une réalité complexe, qui ne peut se réduire à une seule cause. Elle découle plutôt d'une combinaison de dimensions, qui s'inscrivent dans des histoires individuelles et des contextes sociaux complexes.

Si l'exposition sensibilise et conscientise les gens, elle provoque aussi une puissante réflexion. Elle soulève certains questionnements sur les obstacles que les itinérants doivent surmonter dans la société et la place qu'ils y occupent. Marie-Claude Renaud, fondatrice et directrice de l'ACJ, en a eu l'idée. Sensible à la détresse humaine, elle insiste sur le lourd passé de ces personnes «très souvent profondément blessées, qui ont besoin d'être accompagnées d'une façon particulière». «À l'ACJ, précise-t-elle, on travaille d'abord à créer un pont avec elles, afin d'établir un lien solide et authentique. Le respect de leur rythme personnel est essentiel tout au long de leur démarche...».

C'est dans un contexte de liberté et de confiance que les participants – les sujets photographiés – ont accepté de dévoiler une partie de leur intimité, en autorisant Hellen Lapointe à les immortaliser dans leurs différents refuges. Selon la directrice du regroupement, ce projet a eu un réel effet positif sur l'estime de soi chez ceux qui ont pris part à cette création.

1. L'ACJ offre des services d'hébergement, de dépannage de jour, d'intervention professionnelle et d'accompagnement.

## INÉGALITÉS ET LOGEMENT

L'une des causes structurelles de l'itinérance, par définition externes aux individus, est l'accroissement des inégalités. Pendant que les riches s'enrichissent, de plus en plus de personnes s'appauvrissent, et ce, sous des formes peu connues il y a 30 ans. La fin de l'État-providence, les coupes successives dans les finances publiques, les modifications apportées aux politiques publiques (régime de la sécurité du revenu, assurance-emploi), la restructuration du marché du travail conduisant à une précarisation des conditions de vie, entre autres, y contribuent. Dans ce contexte, la lutte à la pauvreté devient malheureusement souvent une lutte contre les pauvres, notamment en mettant en place des mesures de contrôle qui distinguent les pauvres «méritants» de ceux qui ne le seraient pas.

La diminution de l'itinérance passe inévitablement par un réinvestissement massif favorisant une plus grande accessibilité à l'habitat, notamment par l'entremise des logements sociaux. Car au-delà de sa fonction d'abri et de refuge, le logement joue un rôle important dans l'équilibre des personnes.

L'absence de logements abordables et salubres est également une cause importante de l'itinérance. La réduction des engagements des gouvernements dans le logement social a contribué à augmenter le nombre de sans-abri dans plusieurs villes canadiennes. Ceux-ci se trouvent confrontés au manque de moyens financiers, à la baisse radicale du nombre de logements à prix modique, à l'insuffisance de logements avec un soutien communautaire ainsi qu'aux préjugés de certains propriétaires à l'endroit des plus démunis. La diminution de l'itinérance passe donc inévitablement par un réinvestissement massif favorisant une plus grande accessibilité à l'habitat, notamment par l'entremise des logements sociaux. Car au-delà de sa fonction d'abri et de refuge, le logement joue un rôle important dans l'équilibre des personnes, en plus de constituer un levier favorisant leur rétablissement et leur intégration sociale.

## DE L'INSTITUTION À L'ISOLEMENT

Certaines trajectoires de vie tendent à mener des personnes vulnérables à la rue. Cette fragilisation peut paradoxalement être renforcée par le passage dans des établissements de la santé et services sociaux. Ces personnes peuvent être stigmatisées (les «fous», «criminels», etc.), disqualifiées (on ne considère plus les qualifications personnelles ou professionnelles antérieures), ou encore discriminées dans leur droit au logement en étant, par exemple, expulsées de cer-

Les auteurs sont respectivement professeure au Département de sociologie de l'UQAM et professeur au Département de service social de l'Université de Sherbrooke

L'auteure est conseillère en communication

tains lieux. Ces situations d'exclusion marquent la vie des individus, qui s'en trouvent encore plus fragilisés.

Les difficultés familiales (conflits, ruptures, abus, violence conjugale, etc.) sont aussi au nombre des facteurs conduisant à l'itinérance. De fait, lorsqu'elles rencontrent des difficultés personnelles, certaines personnes se retrouvent sans soutien, isolées, quelques fois rejetées ou abandonnées à elles-mêmes. Plusieurs des jeunes qui sont en situation d'itinérance ont une histoire familiale difficile et ont été – ou sont toujours – pris en charge par les services de protection de l'enfance. Ces jeunes sont doublement pénalisés puisqu'ils n'ont pas eu l'occasion de développer leur autonomie, ni de constituer des liens sociaux forts et diversifiés. Démunis devant les défis du passage à la vie adulte, ils se développent par tâtonnement, en quête de reconnaissance, essayant diverses stratégies. Les passages répétés en milieu institutionnel les fragilisent, car ceux-ci entraînent des ruptures et des déracinements qui nuisent à la construction de leur identité.

De plus, lors de ces passages, on ne prend pas toujours en considération l'incapacité de certaines personnes à vivre de manière autonome. Cela fait en sorte que les expériences et les apprentissages faits en établissement ne correspondent pas toujours aux réalités vécues par ceux qui se retrouvent ensuite seuls en appartement.

#### UNE SANTÉ FRAGILE

Une proportion importante – 50 % à 60 % – des personnes qui utilisent les ressources en itinérance souffrent d'un problème de santé mentale. Les intervenants témoignent du fait que les problèmes de santé mentale et les dépendances (alcoolisme, toxicomanie, jeu pathologique) vont souvent de pair. Dans ce contexte, l'aide représente un défi colossal. Par où commencer, et surtout, comment le faire, lorsque la situation ne pose pas nécessairement problème pour ceux et celles qui la vivent?

C'est sans oublier les problèmes de santé physique qui découlent de conditions de vie précaires: climat froid, espaces publics plus ou moins salubres, déplacements fréquents, difficultés à maintenir une hygiène, risques de contracter une infection ou une maladie, fatigue, épuisement, impossibilité de se soigner et de suivre un traitement avec régularité, etc. Les gens qui vivent dans la rue ont une propension plus grande à connaître des intoxications, des surdoses, des carences nutritives, la tuberculose, sans oublier les problèmes liés au VIH/sida. Selon certaines études, leur espérance de vie serait inférieure de 40 % à celle qu'on observe chez la population en général. De plus, en vivant constamment dans des lieux publics, ils sont souvent confrontés à des situations de violence, comme l'intimidation et des agressions.

La judiciarisation des incivilités atteste du fait que nous sommes collectivement moins tolérants et moins empathiques devant les malheurs d'autrui, préférant punir plutôt qu'agir humainement pour affronter certaines situations.

#### UNE JUDICIARISATION AGGRAVANTE

À cette vulnérabilité physique et mentale s'ajoute une vulnérabilité juridique. En effet, les personnes itinérantes dérangent, bousculent les conventions sociales et sont souvent perçues comme menaçantes. Sans un espace «à soi» et constamment sous le regard des autres, elles sont souvent dans des situations où elles transgressent des règles, en dormant dans un parc, par exemple, en quête ou en consommant de l'alcool dans l'espace public. Les conséquences de ces gestes sont souvent plus graves pour elles que pour les autres citoyens: jugement, réprimande, contravention, etc. Pourtant, plusieurs recherches montrent qu'elles sont très rarement à l'origine des agressions contre les personnes ou des crimes contre la propriété. Or, dans la plupart des régions du Québec, la judiciarisation

des incivilités a connu une croissance importante ces dernières années (voir l'encadré p. 16). Elle atteste du fait que nous sommes collectivement moins tolérants et moins empathiques devant les malheurs d'autrui, préférant punir plutôt qu'agir humainement pour affronter certaines situations.

Certaines pratiques, comme la quête, l'occupation de l'espace public ou l'incapacité de prouver son identité peuvent ainsi entraîner les itinérants dans les dédales du système judiciaire. Lorsqu'ils sont accusés de délits, ils risquent d'être emprisonnés en raison d'une récidive et du fait qu'ils n'ont pas d'adresse fixe, et ce, malgré le caractère



« De la merde. Je me fais crisser dehors à droite à gauche. J'ai pas d'endroit stable où habiter depuis quelques semaines. Je veux un toit et j'aimerais avoir un yacht – un ostie de gros yacht. » D. (18 ans)

anodin des actes posés. Dans le système judiciaire, les personnes itinérantes sont peu outillées et leurs actions se soldent souvent par une aggravation de leurs difficultés. Est-ce là ce que nous souhaitons?

#### L'ITINÉRANCE N'EST PAS UN CHOIX

L'itinérance est marquée par une pauvreté extrême, un lieu de vie inadéquat et une faiblesse des réseaux et liens sociaux. Elle entraîne une dépendance aux organismes institutionnels ou communautaires de prise en charge et vient s'ajouter à des problèmes multiples et variés comme la consommation d'alcool et de drogues, le jeu compulsif, la criminalité, etc. Elle peut advenir au bout d'un long processus, ou rapidement à la suite de drames et de ruptures. Elle peut être temporaire ou plus définitive.

Ces dimensions doivent être vues comme étant complémentaires; elles se présentent sous des configurations extrêmement variées dans la vie des gens en tant que déclencheurs, accélérateurs de la descente à la rue ou conséquences d'un tel mode de vie. Elles se superposent, se conjuguent et s'additionnent. Elles sont rarement uniques et ne suivent pas non plus de trajectoires préétablies.

Accepter l'idée que l'explication de l'itinérance doit impérativement prendre en compte cette complexité, c'est renoncer à trouver une seule cause ou une seule explication. C'est admettre qu'il n'y a pas de solutions simples et que l'action doit être pensée à plusieurs niveaux, tant dans la prévention que dans la prise en charge, tant dans les services d'accueil que dans les aménagements de l'espace urbain, tant dans les grands centres que dans les régions. Surtout, parce que l'itinérance n'est pas un choix individuel, nous devons nous questionner sur les choix collectifs que nous faisons. En paraphrasant le proverbe africain, on peut dire sans hésitation que «ça prend toute une société pour s'occuper de l'itinérance». ●

#### LE PROJET CHEZ SOI

Le projet Chez Soi est sous la responsabilité de la Commission de la santé mentale du Canada, en collaboration avec les provinces, les villes et plusieurs groupes qui œuvrent auprès des itinérants. Ce projet-pilote vise à aider 2285 sans-abri vivant avec une maladie mentale et à loger 1325 d'entre eux, répartis à travers cinq villes canadiennes: Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Moncton. Ainsi, à Montréal, en juin dernier, 460 personnes étaient suivies et 280 logées. Le but du projet est de déterminer, à l'aide de données recueillies sur le terrain, quels types de logement conviennent le mieux à ces personnes vulnérables. Il se fonde sur l'idée de la «priorité au logement», fortement inspirée du modèle *Housing First* développé à New York, selon lequel une personne logée est plus en mesure de se concentrer sur d'autres aspects de sa vie.

Chacun des centres urbains concernés présente des particularités dont il faut tenir compte. À Vancouver, où il est possible de vivre douze mois par année dans la rue grâce au climat doux, plusieurs itinérants souffrent de dépendance aux drogues dures et se construisent des abris de fortune dans le Downtown Eastside. Depuis seize ans, un seul organisme intervient auprès des sans-abri du quartier parlant français. Les jeunes francophones représentaient pourtant, en 2008, de 16 % à 22 % des itinérants en Colombie-Britannique<sup>1</sup>. À Winnipeg, il faut tenir compte du fait que la population itinérante se compose de beaucoup d'Autochtones. À Toronto, le nombre d'itinérants immigrants qui ne parlent pas anglais augmente. À Moncton, où le taux de croissance de l'itinérance est l'un des plus rapides du pays, il manque de services, autant en français qu'en anglais. En comparaison, Montréal se caractérise par le fait que plusieurs services institutionnels et communautaires sont offerts aux itinérants, et ce dans les deux langues officielles.

Outre la question de la langue, plus importante qu'il n'y paraît – en particulier lorsqu'un itinérant veut demander de l'aide –, le milieu communautaire québécois a émis certaines réserves au sujet du projet Chez Soi. Il questionne le recours quasi systématique au logement privé, qui fait fi d'initiatives développées sur le terrain depuis de nombreuses années. Il est plutôt d'avis que c'est le logement social avec un soutien communautaire qui convient le mieux aux sans-abri souffrant de problèmes de santé mentale. Le projet est à suivre au <[www.rapsim.org/101/logement.montreal](http://www.rapsim.org/101/logement.montreal)>. A. D.-G.

1. R. Viger, «Le quartier chaud de Vancouver: Downtown Eastside», novembre 2008, <[journaldelarue.wordpress.com](http://journaldelarue.wordpress.com)>.

## La gestion pénale: une injustice de trop

CÉLINE BELLOT ET MARIE-ÈVE SYLVESTRE

Les auteures sont respectivement professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal et professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

« L'itinérance est une menace pour l'ordre public et la sécurité dans nos rues! ». Telle est l'image que véhiculent les partisans d'un contrôle serré des personnes en situation d'itinérance. Depuis les années 1990, la plupart des villes nord-américaines se sont dotées d'outils de répression à leur endroit. New York a été la première à appliquer une stratégie de tolérance zéro visant à nettoyer ses rues. Par la suite, les autres villes l'ont imitée, tenant pour acquis qu'en réprimant, on réglerait le problème. À Montréal et à Québec, cette volonté de contrôle s'est manifestée dans l'augmentation du nombre de contraventions émises aux itinérants ayant enfreint des réglementations municipales. En Ontario et en Colombie-Britannique, ce sont de nouvelles législations, notamment le Safe Street Act, qui ont permis de réprimer les pratiques de *squeegee* et quelques autres stratégies de survie des personnes de la rue, notamment la mendicité. Dans ces deux provinces, il s'agit de mettre fin à des formes de sollicitations qualifiées « d'agressives ».

Quels que soient les outils juridiques employés, le constat est le même: la répression s'accélère au fil des années et la judiciarisation s'amplifie. Les dettes judiciaires des personnes en situation d'itinérance s'accumulent et les conséquences sur celles-ci s'alourdissent, créant notamment des obstacles à leur insertion sociale. Marquées par des difficultés personnelles et sociales, les personnes sans-abri, comme si cela ne suffisait pas, se retrouvent en plus confrontées à des problèmes judiciaires. Les infractions qui leur sont reprochées sont mineures (flânage, état d'ébriété, consommation d'alcool sur la voie publique), ce qui ne leur permet pas d'avoir recours à un avocat. Le processus judiciaire tient plus d'un processus administratif dans lequel le dossier chemine sans que la personne ne soit entendue. Cette judiciarisation crée ainsi une véritable injustice au mépris des droits fondamentaux accordés à tous les citoyens, peu importe leur situation ou leur revenu.

Certes, les critiques pour dénoncer cette injustice de trop se multiplient à l'endroit de cette répression inutile, contre-productive et coûteuse. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a récemment affirmé que les pratiques de judiciarisation ayant cours à Montréal relevaient d'une forme de profilage social. La commission parlementaire sur l'itinérance a recommandé de mettre fin à la répression en

trouvant d'autres alternatives pour améliorer la cohabitation dans l'espace public. Ces critiques ont eu quelques effets. Par exemple, l'emprisonnement des personnes en situation d'itinérance pour des amendes impayées n'est plus de mise à Montréal. Cela demeure toutefois une pratique courante à Québec. Un procureur désigné s'occupe des dossiers relatifs à cette judiciarisation à la Cour municipale de Montréal et des stratégies de médiation ont été mises en œuvre pour améliorer la cohabitation.

Les groupes qui luttent pour défendre les droits des personnes itinérantes se mobilisent en créant des lieux et des pratiques d'accompagnement comme la Clinique Droits Devant du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM). Ces alternatives sont toutefois timides et limitées dans leur portée pour faire face à l'ampleur des contraventions émises.

La stratégie de la répression demeure en effet très préisée par les autorités policières. Elle renforce l'idée que l'itinérance est une menace pour les autres citoyens, tout en construisant un climat d'inquiétude, d'hostilité et de peur à l'endroit des sans-abri, ce qui les vulnérabilise davantage. Plus fondamentalement, elle véhicule l'idée que l'itinérant n'a pas sa place dans la Cité.

Considérer l'itinérant comme un citoyen serait une manière de le reconnaître dans toutes ses différences, mais aussi de l'inclure dans la Cité. Répondre à l'itinérance par une réelle politique des droits des personnes serait une occasion pour l'État de créer un climat de solidarité et de protection des personnes les plus vulnérables de nos sociétés. Dans un contexte où les inégalités sociales augmentent, repenser la question de la justice sociale pour tous s'impose.

## Les nouveaux visages des sans-abri

S'ajoutant à une majorité d'hommes vieillissants, les femmes, les jeunes, les Autochtones et les immigrants font de plus en plus partie des personnes qui se retrouvent à la rue au Québec, tant en région que dans les grands centres urbains.

JENNY VILLENEUVE ET CÉLIA CORRIVEAU

Cet été, à Montréal, les grands refuges pour hommes ont débordé. La période estivale permet pourtant généralement une accalmie. Lors des quatre derniers hivers, leur taux d'occupation n'a cessé d'augmenter, passant de 51 122 à 59 764 nuitées et atteignant les limites de leur capacité d'accueil, soit 560 hommes par jour. À Québec, les refuges doivent fréquemment refuser des personnes tandis qu'à Trois-Rivières, la situation était à ce point critique cet été que des tentes ont été installées dans la cour arrière du Centre Le Havre.

Ces situations, qui ont déjà de quoi inquiéter, vont de pair avec les constats émanant des organismes actifs sur le terrain qui confirment que l'itinérance gagne en impor-

tance dans l'ensemble des régions du Québec et que le profil des personnes qui ont recours aux différents services d'aide change.

Les 2<sup>e</sup> États généraux de l'itinérance du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), en 2010, ont généré beaucoup d'informations à cet égard. C'est à la lumière des réflexions qui y ont été partagées et à partir de nos connaissances en la matière que nous présentons ici différents aspects d'un phénomène qui prend de l'ampleur.

### LES TYPES D'ITINÉRANCE

L'itinérance se vit tant en milieu urbain que rural au Québec. Pour arriver à en saisir la complexité, il faut d'abord s'attarder à comprendre ce dont il est question. La définition retenue par le gouvernement du Québec, dans son plan d'action interministériel, identifie trois types d'itinérance. D'abord, l'itinérance dite « situationnelle », la plus répandue, fait référence à la situation des personnes qui sont momentanément sans logement. Après un épisode passé sans abri, elles parviennent à se reloger et à établir de nouveaux contacts sociaux. Il y a ensuite l'itinérance cyclique, qui fait référence à la situation des personnes qui vont et viennent entre un logement et la rue. Elle survient, de façon plus ou moins régulière. Enfin, la plus visible, l'itinérance « chronique », désigne la situation des personnes qui n'ont pas de logement depuis une longue période.

Bien que ces trois types d'itinérance soient observables à Montréal, on y remarque une plus grande proportion d'itinérance chronique, vécue majoritairement par des hommes dont la moyenne d'âge est vieillissante. Ailleurs, à Ville de Saguenay ou en Beauce, par exemple, bien que l'itinérance chronique existe, il est plutôt question d'itinérance cyclique ou situationnelle.

### DE NOUVEAUX PROFILS

Mais qui sont les personnes itinérantes ou à risque de le devenir? La majorité est toujours constituée d'hommes seuls. Cependant, ces dernières années, le phénomène prend de nouveaux visages. En premier lieu, on observe un écart grandissant entre les pôles d'âge. Dans plusieurs régions, on rapporte que des mineurs de plus en plus jeunes ont recours aux services d'aide. À l'autre extrémité, des organisations de partout font état de personnes âgées vivant dans

Les auteures sont respectivement coordonnatrice du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) et coordonnatrice du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)



« La rue se remplit d'abus, de violence, de viols. Y'a aussi du fun. » EL

Hellen Lapointe, *Encagée*, 2008



Hellen Lapointe,  
Seul, 2008

« Je voudrais avoir un toit et une oreille  
à qui parler. » V. (24 ans)

une situation financière plus que précaire. Seules, malades, isolées et en perte d'autonomie, elles ont de plus en plus besoin d'accompagnement.

On remarque aussi une augmentation du nombre de femmes à grand risque d'itinérance ou carrément à la rue. Par exemple, depuis les années 2000, le nombre de demandes d'hébergement au Centre Le Havre de Trois-Rivières est passé de moins de dix par année à près de 300 cette année. À Montréal, les lieux d'hébergement pour femmes sont remplis à pleine capacité. Cet important achalandage a pour conséquence d'augmenter le nombre de

On constate aussi la présence de familles itinérantes. En émergence un peu partout, ce phénomène est plus ancré en Outaouais, région qui subit une pénurie de logements abordables adaptés aux familles.

Les Autochtones (lire l'article de Donat Savoie dans ce dossier) et les immigrants forment aussi une proportion importante de la population itinérante. Cela est davantage vrai en milieu urbain, mais leur nombre augmente aussi en périphérie. À titre d'exemple, Entraide familiale de l'Outaouais, qui soutient des personnes à très grand risque d'itinérance par le don de meubles et de vêtements, a accompagné des gens provenant de 42 pays différents en 2010. Le choc des cultures, les difficultés à trouver des emplois leur assurant un revenu décent et la barrière de la langue sont autant d'obstacles vécus au quotidien.

Enfin, les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes exclues, marginalisées ou itinérantes remarquent une croissance accrue de cas complexes combinant des maladies, des problèmes de santé mentale, de consommation abusive de drogues, de dépendances, etc. Michel Simard, directeur général du Centre Le Havre de Trois-Rivières, partage sa réflexion à ce propos: « Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un glissement croissant et quasi continu d'individus vulnérabilisés vers les zones de rupture sociale: la rue, les refuges, les hébergements d'urgence et, ultimement, les prisons. C'est l'ampleur de ce déplacement vers les lieux de la rupture, dans une société qui par ailleurs est loin d'être pauvre, qui est très préoccupante. Comment accepter cela? »

L'itinérance est moins visible, voire cachée à l'extérieur de Montréal. Ainsi, on s'imagine couramment qu'il n'y a pas d'itinérance dans le Bas-Saint-Laurent, dans Lanaudière ou en Montérégie. Nombreuses sont les histoires de personnes seules et même de familles utilisant leur voiture, un garage ou un camp dans les bois comme lieu de résidence.

refus. À Gatineau, le nombre de refus par manque de places, comptabilisés dans deux lieux d'hébergement pour femmes, est passé de 116 à 159, une augmentation de 27%. « La spirale de l'itinérance au féminin », une recherche publiée par le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec, en 2008, a approfondi la compréhension de ce phénomène en étudiant le parcours de vie de plusieurs de ces femmes et en se questionnant sur leurs modes de (sur)vie. Des organismes montréalais comme Passage ou La Rue des femmes sont de plus en plus sollicités et, à l'instar de leurs collègues des autres régions, insistent sur la nécessité de s'adapter à cette réalité féminine et de mener des interventions différenciées selon les sexes.

## UNE RÉALITÉ CACHÉE

L'itinérance est moins visible, voire cachée à l'extérieur de Montréal. Ainsi, on s'imagine couramment qu'il n'y a pas d'itinérance dans le Bas-Saint-Laurent, dans Lanaudière ou en Montérégie. Les intervenants relatent pourtant plusieurs situations où des personnes n'ont pas de résidence: elles sont hébergées temporairement chez la famille, les amis ou des connaissances. De plus, nombreuses sont les histoires de personnes seules et même de familles utilisant leur voiture, un garage ou un camp dans les bois comme lieu de résidence. Certains intervenants racontent avoir soutenu des personnes se construisant des abris de fortune ou utilisant des tentes pour y passer la nuit.

Le manque de ressources pour rejoindre les gens dans leur milieu fait en sorte que plusieurs situations ne sont pas connues et restent dans l'angle mort. Ce manque d'informations ou la minimisation de ces situations sert ainsi de prétexte aux décideurs qui ne veulent pas nécessairement reconnaître l'ampleur du problème.

## CONCERTATION ET PLURALITÉ DES RÉPONSES

Les organismes s'efforcent de comprendre les particularités des nouveaux visages de l'itinérance afin de proposer des solutions adaptées à des besoins diversifiés. S'ils peuvent s'inspirer de ce qui se fait à Montréal ou à Québec, où l'on intervient dans le domaine depuis des décennies, cela a toutefois ses limites car dans certaines régions, la faible densité de population ne permet pas toujours d'avoir le financement nécessaire pour développer les ressources. Marguerite Pelletier, du Répit du passant à Rimouski, révèle le cercle vicieux dans lequel les organismes fonctionnent: n'étant pas assez nombreux pour spécialiser leurs interventions, par exemple, en santé mentale ou en toxicomanie, ceux-ci deviennent des «généralistes», mais ce faisant, ils se trouvent confrontés aux difficultés liées à un financement qui, lui, est souvent très ciblé, organisé en «couloir de services» et défini selon des problématiques particulières.

Le travail en concertation, permis par la cohésion des organismes afin d'offrir une continuité des services aux personnes, est donc nécessaire. Ce travail concerté – une force dans plusieurs régions au sein du RSIQ – permet de mieux connaître et de comprendre le phénomène de l'itinérance sur chacun des territoires. Depuis plus de 35 ans à Montréal, et dans une douzaine d'autres régions depuis l'octroi d'un financement fédéral en itinérance en 1999, plusieurs concertations régionales se sont organisées. Certaines ont élaboré des cadres de référence en itinérance et il existe de nombreux projets menés de front par une pluralité d'acteurs communautaires et institutionnels.

Ainsi, lorsqu'on parle des différents visages de l'itinérance, de la complexité du phénomène et de la croissance des besoins un peu partout, il nous apparaît important de

réitérer que des réponses adaptées doivent être offertes, fondées sur l'enracinement dans la communauté et la souplesse du réseau communautaire œuvrant dans ce domaine. Cette pluralité des pratiques doit être préservée, car elle constitue une force essentielle en matière d'action en itinérance. ●

## LE SAC À DOS

En 1996, un prêtre missionnaire du Brésil, Victor Asselin, lance un projet de missionnaire de rue dans le quartier Centre-Sud de Montréal. En collaboration avec l'Accueil Bonneau et la Maison du Père, des cafés-rencontres sont organisés avec des itinérants, qui y expriment leur besoin de s'engager dans la réalisation de projets. C'est ainsi qu'un groupe de 14 personnes se forme autour de Richard Chrétien, l'actuel directeur du Sac à Dos, afin d'élaborer une initiative qui répond à un besoin essentiel lors d'un passage à la rue: un lieu pour entreposer des biens. En 2003-2004, ce groupe proactif devient Action-Réinsertion et se déniche un local au sous-sol de l'Église Unie St-Jean, rue Sainte-Catherine Est, là où se concentrent les ressources en itinérance à Montréal. L'année 2004 est aussi celle de l'ouverture de l'entrepôt du Sac à Dos et du comptoir postal. L'organisme se développe, les services se multiplient.

Le Centre de jour du Sac à Dos est aujourd'hui fréquenté quotidiennement par plus d'une centaine d'itinérants qui ont besoin d'utiliser des services (Internet, buanderie, douche, etc.). Les casiers postaux leur permettent de recevoir, par exemple, des messages de leur médecin ou leur carte d'assurance maladie. Les casiers d'entreposage, une des raisons d'être de l'organisme, servent quant à eux à déposer des effets personnels importants et facilitent ainsi les démarches d'entrevues, les visites de logements, les rendez-vous médicaux, etc. – sans avoir à traîner de sacs. Cela permet aussi de diminuer le stress lié à la gestion quotidienne des bagages et de faciliter les déplacements vers d'autres organismes, notamment les refuges. Quant au volet «réinsertion» du Sac à Dos, il vise à accompagner des itinérants dans leurs activités de reprise en main, comme les démarches auprès de l'aide sociale ou la recherche de centres de désintoxication, et à réappropriser une discipline de vie.

Outre son offre de services, par ailleurs essentielle, le Sac à Dos permet aux itinérants de se rencontrer et de retrouver un peu de chaleur humaine. Les valeurs d'autonomie, de dignité et de solidarité sont au cœur de la mission «d'humanisation» de l'organisme. Certes, ces services ne mettent pas fin à l'itinérance. Mais ce sont des lieux d'ancrage qui relient la personne à la société, qui permettent de rétablir des liens de confiance (<[www.le-sac-a-dos.ca](http://www.le-sac-a-dos.ca)>).

A. D.-G.

## Des Inuit déracinés et itinérants

Le manque de logements au Nunavik pousse un grand nombre d'Inuit à migrer vers le Sud. Ce déracinement culturel en amène plusieurs à la rue.

### DONAT SAVOIE

L'auteur, anthropologue, a été négociateur fédéral en chef pour la création d'un gouvernement régional au Nunavik, de 2005 à 2006

Environ 10 000 Inuit vivent dans 14 communautés côtières du Nunavik, région située au nord du 55<sup>e</sup> parallèle au Québec. Plus de 60 % de la population a moins de 30 ans. Le coût de la vie est presque le double de celui du sud du Québec.

Depuis les années 1950, de profonds changements socio-économiques ont eu des conséquences majeures sur les valeurs traditionnelles, les rôles des hommes et des femmes et la sécurité alimentaire. La création de pensionnats fédéraux a provoqué l'éclatement des cellules familiales. D'autres événements tragiques, comme le déplacement d'Inuit vers le Haut-Arctique par le gouvernement fédéral, en 1953, et l'abattage des chiens dans les années 1950-1960 par les corps policiers fédéraux et québécois, ont accéléré le passage d'une vie semi-nomade à la sédentarisation dans des villages.

### ITINÉRANCE INVISIBLE

Le Nunavik présente le plus haut taux de surpopulation par logement au Canada. On assiste ainsi à un nouveau phénomène dans les communautés inuites : l'itinérance invisible. Des gens s'entassent dans des logements trop petits, ne répondant pas aux exigences d'une vie sédentaire que les Inuit n'ont d'ailleurs pas choisie. Il n'est pas rare que 12 à 15 personnes vivent dans un même logement. Ce surpeuplement est l'une des causes principales de la migration et de l'itinérance urbaine. En 2010, onze professeurs et chercheurs d'universités québécoises ont alerté la population sur cette situation : « Les familles inuites du Nunavik vivent dans un environnement résidentiel toxique » (*La Presse*, le 15 septembre 2010), affirmaient-ils. La situation est également endémique à Iqaluit, capitale du territoire du Nunavut (voir « The little voices of Nunavut. A Study of women's homelessness north of 60 », rapport du Conseil du statut de la femme du Nunavut, janvier 2007) et à Nuuk, capitale du Groenland.

Ce phénomène entraîne son lot de problèmes familiaux et communautaires. Il a des conséquences majeures sur la santé des enfants, plus vulnérables aux infections et maladies pulmonaires chroniques, et sur leur bien-être psychologique, ce qui se traduit par des symptômes de détresse et des problèmes de comportements et d'apprentissage à l'école. Plusieurs études montrent le lien entre ce surpeu-

plement des logements, la violence physique et les agressions sexuelles envers les enfants. Ce grave problème de logements surpeuplés est au cœur des raisons qui incitent les Inuit à migrer au Sud.

### ITINÉRANCE À MONTRÉAL

À Montréal, on dénombre environ un millier d'Inuit, dont 67 % viennent du Nunavik, 27 % du Nunavut<sup>2</sup> et 6 % du Labrador. Bien que les Inuit ne représentent que 10 % de la population autochtone vivant à Montréal, ils forment 45 % des Autochtones itinérants. Il y aurait autant d'hommes que de femmes.

Parmi les raisons qui poussent les Inuit à migrer à Montréal, en plus de la crise du logement au Nunavik, il y a le coût de la vie très élevé, l'insécurité alimentaire, le besoin de soins hospitaliers, la violence physique et les abus sexuels, les problèmes conjugaux, la recherche d'un emploi<sup>3</sup>, la poursuite des études ou tout simplement l'attrait de la ville. C'est à Montréal aussi que se trouvent les organismes et institutions du Nunavik. Une fois arrivés dans la métropole, à peine la moitié des Inuit adultes y occupent un emploi. Certains y viennent lorsqu'ils sortent des centres de détention fédéraux et du Québec, ne pouvant retourner dans leur communauté par décision de la cour de justice, ou tout simplement parce qu'ils ne sont plus les bienvenus dans le Nord. Des programmes de réinsertion seraient nécessaires car sinon, n'ayant pas d'autre choix, nombreux sont ceux qui dérivent tranquillement vers l'itinérance.

Cette itinérance amène son lot de problèmes en santé physique et mentale, accentués par un déracinement culturel radical qui les rend vulnérables. Les femmes notamment revivent souvent la violence qu'elles voulaient fuir au Nunavik (voir Brian Myles, « Le rêve du sud : quitter l'enfer de la violence pour les paradis artificiels », *Le Devoir*, 26 février 2005).

### LE RÔLE DE MAKIVIK

Outre la création de municipalités et d'institutions offrant des programmes et des services aux résidents du Nunavik, la Convention de la Baie James et du Nord québécois a créé la Société Makivik, dont le mandat est, entre autres, de gérer les fonds de compensation versés aux Inuit à la suite du projet hydro-électrique de la Baie James. Makivik doit aussi

1. N.D.L.R. : nous privilégions la forme invariable du substantif Inuit. Déjà pluriel en inuktitut, le mot signifie « les êtres humains ».

2. Le Nunavut s'étend au nord du Canada, immédiatement à l'ouest de la baie d'Hudson. Il est bordé à l'ouest par les Territoires du Nord-Ouest et au sud par le Manitoba.

3. Le taux de chômage est de 17 % au Nunavik – chez les jeunes de 15 à 24 ans, il y est de 24 %.

lutter contre la pauvreté et promouvoir le bien-être, le progrès et l'éducation des Inuit, encourager et protéger leur mode de vie, stimuler le développement économique et appuyer les communautés.

Dernièrement, Makivik a élaboré un plan d'action contre l'itinérance qui poursuit deux objectifs: d'une part, s'assurer de l'accès à des soins médicaux et à des services sociaux pour les Inuit itinérants à Montréal et, d'autre part, faire un travail de prévention. Celui-ci consiste essentiellement à améliorer les conditions de vie des Inuit et la qualité des services offerts à cette communauté, dans la région montréalaise.

Makivik collabore avec des organismes du Nunavik, du Nunavut et de la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada, des groupes communautaires qui œuvrent auprès des itinérants, ainsi qu'avec le secteur privé. Ces collaborations permettent de profiter de la grande connaissance et de l'expertise de ces divers organismes. Ainsi, le 27 avril 2011, Pita Aatami, président de Makivik, et Lino Ferrara, président de la Fondation du refuge pour femmes Chez Doris, signaient une entente d'une durée de trois ans qui prévoit, entre autres, l'embauche d'une intervenante inuite qui s'occuperait en priorité des femmes inuites en situation de vulnérabilité ou d'itinérance (près de 20% des femmes qui visitent ce refuge de jour). Le financement de cette entente est entièrement assuré par Makivik.

Makivik travaille aussi de près avec Projets Autochtones Québec (PAQ) afin que leurs projets de relocalisation et de

développement voient le jour. À Montréal, le PAQ gère l'un des seuls refuges de nuit où vont plus de 220 Autochtones par année, dont la moitié est inuite.

### UN DÉFI CULTUREL

La recherche appliquée pourrait jouer un rôle important dans le travail d'intervention auprès des itinérants, car à part les travaux du professeur Nobuhiro Kishigami d'Osaka au Japon, il n'existe pratiquement pas d'études sur les Inuit en milieu urbain à Montréal ou sur les Inuit itinérants. Or, une collaboration avec des chercheurs est fortement sou-

La possibilité d'avoir accès à de la nourriture traditionnelle inuite est un autre aspect incontournable. Car les repas pour les Inuit (hommes et femmes) sont l'occasion privilégiée de se rencontrer, de partager leurs difficultés et de nouer des liens. Le défi culturel est immense.

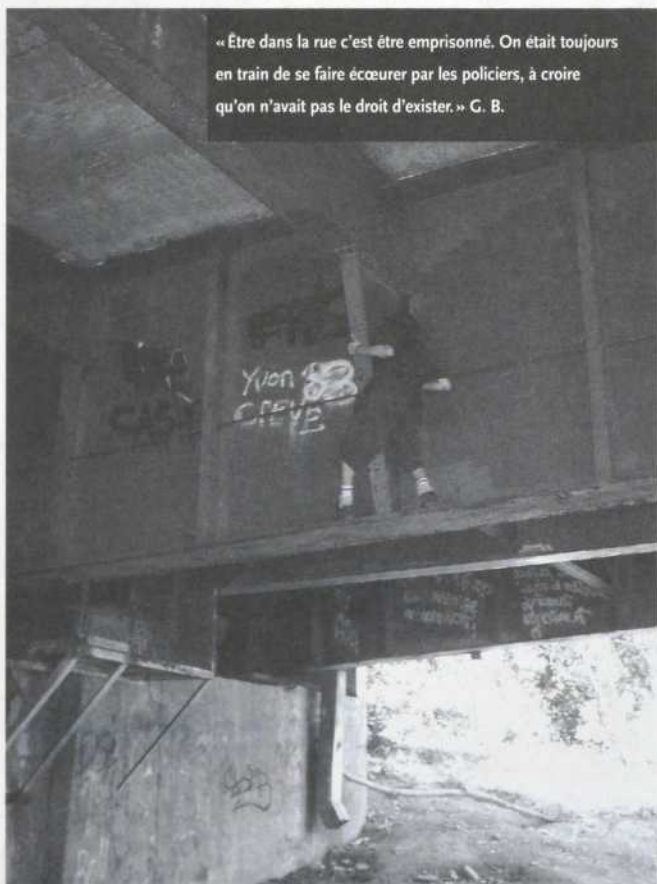
haitée. Il serait aussi nécessaire de connaître la situation des Inuit vivant dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Labrador et au Groenland, et de faire un inventaire des programmes, des initiatives et des projets qui ont été mis en place. C'est certainement une source importante d'informations, à laquelle nous n'avons pas accès en ce moment.

Toute initiative pour contrer l'itinérance doit absolument tenir compte de la réalité et de la culture inuites. Les itinérants inuits se tiennent bien souvent en groupe (membres de la famille ou gens du même village), ce qui n'est pas le cas des autres itinérants. Les programmes et services doivent être offerts en inuktitut et faire appel aux valeurs inhérentes à la culture inuite, notamment le partage. La possibilité d'avoir accès à de la nourriture traditionnelle inuite est un autre aspect incontournable. Car les repas pour les Inuit (hommes et femmes) sont l'occasion privilégiée de se rencontrer, de partager leurs difficultés et de nouer des liens. Le défi culturel est immense. Il faut se rappeler que même au Nunavik, les programmes scolaires et de santé ne sont trop souvent offerts qu'en français ou en anglais, et non en inuktitut.

Par ailleurs, l'intégration en milieu de travail doit se poursuivre en répondant, entre autres, au besoin d'éducation et de formation, ainsi qu'à celui d'un revenu décent. Les prestations de services sociaux et de santé doivent également être améliorées, notamment en créant des réseaux d'entraide pour aider les Inuit à mieux s'ajuster à la vie urbaine et en offrant des traitements de la toxicomanie ainsi que des services d'interprète. Autrement, l'itinérance risque non seulement de croître, mais aussi de devenir, pour beaucoup d'Inuit, un mode de vie «normal» dans la société. ●

Hellen Lapointe,  
*Le droit d'exister?*,  
2008

« Être dans la rue c'est être emprisonné. On était toujours en train de se faire écœurer par les policiers, à croire qu'on n'avait pas le droit d'exister. » G. B.



## L'amorce d'une lutte sociale

RENÉ CHAREST

L'auteur est organisateur communautaire

L'histoire de l'itinérance au Québec, c'est l'histoire de luttes qui se sont menées au quotidien autant dans l'intervention individuelle que collective. Ces luttes se déploient dans l'espace public et le champ politique où les groupes communautaires sollicitent les acteurs de tous les paliers gouvernementaux.

Le terme « itinérance » est apparu au Québec à la fin des années 1960, à la suite d'une démarche de chercheurs et de travailleurs sociaux qui avaient opté pour ce terme qui correspondait à leurs yeux à la représentation qu'on se faisait de cette réalité à l'époque. Il désignait ces personnes qui n'étaient non pas « perdues », errant dans l'espace public, mais qui, au contraire, avaient une trajectoire et un itinéraire assez clairs et précis. Plusieurs témoins de l'époque nous ont dit que ces itinérants (anciennement qualifiés de clochards) avaient été déracinés de leurs terres au Québec et qu'ils avaient une propension à abuser de l'alcool.

Dans les années 1970, le portrait de l'itinérance se diversifie. On voit apparaître des femmes et des jeunes. Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) prend naissance et stimule les acteurs communautaires à répondre aux nouveaux besoins de cette population.

Dans les années 1980, les acteurs politiques se mobilisent de plus en plus à la suite d'événements tragiques comme la mort de personnes itinérantes dans des maisons de chambres insalubres. La Ville de Montréal crée un comité de partenaires sur le phénomène de l'itinérance. Celui-ci suscite un chantier de travail sur le logement social avec un soutien communautaire et soumet une série de recommandations aux acteurs politiques, institutionnels et communautaires. Plusieurs initiatives fort pertinentes en découlent, comme l'appropriation de vieilles maisons de chambres insalubres, ce qui a donné un sérieux coup de pouce à la population itinérante. Cependant, d'autres recommandations ont mal tourné. Nous pensons ici à l'organisme Dernier Recours. De 1988 à 1991, ce centre d'accueil et de référence a eu tous les phares politiques et médiatiques braqués sur lui en raison de graves problèmes internes et externes. Incapable de gérer adéquatement la fréquentation accrue du lieu par des personnes vivant dans la marginalité, la situation était devenue incontrôlable sur le plan de la sécurité et de la santé publiques. C'est avec soulagement que beaucoup d'acteurs du réseau de l'itinérance ont

accueilli la nouvelle de sa fermeture et ont œuvré à faire naître de nouveaux projets.

En 1992, un plan conjoint regroupant le ministère de la Santé, la Ville de Montréal et des groupes communautaires a été élaboré pour favoriser des collaborations et remplacer Dernier Recours. Peu d'éléments concrets en sont sortis, malgré plusieurs années de négociation. Pendant ce temps, le phénomène de l'itinérance prenait de l'ampleur, de sorte qu'un débat public a ensuite battu son plein pendant quelques années un peu partout dans les centres urbains canadiens. Cela a eu pour effet de mobiliser les acteurs politiques.

En 1998, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies tape sur les doigts du gouvernement canadien et sur ceux des provinces en affirmant qu'il était incompréhensible de voir autant de personnes sans-abri et vivant dans la pauvreté dans un pays aussi riche. Un des résultats de cette évaluation a été la mise sur pied de l'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC), dont la Ville de Montréal, comme la plupart des centres urbains au pays, a grandement bénéficié.

Parallèlement à cette démarche canadienne, au Québec, on a commencé à comprendre que l'itinérance n'était pas l'apanage de la métropole ou de la capitale et que tous les centres urbains du Québec (Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay) connaissent le phénomène à différents degrés. Plusieurs groupes communautaires se sont adaptés à cette réalité et ont créé le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec. Les derniers États généraux de l'itinérance ont rassemblé, à l'automne 2010, plus de 400 personnes qui ont discuté de revenu, d'éducation, de santé et de logement afin d'améliorer les conditions d'accès à la citoyenneté pour les personnes itinérantes. Cela démontre la forte mobilisation qui existe aujourd'hui au Québec concernant cet enjeu de société.

## Quelles réponses politiques face à l'itinérance?



### LA POLITIQUE EN ITINÉRANCE

C'est au Québec que l'articulation des réponses politiques à mettre en place pour prévenir et réduire l'itinérance s'est le plus développée, avec la demande d'adoption d'une politique en la matière.

En 2005, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) organisait les premiers États généraux de l'itinérance au Québec. Les participants y adoptaient la déclaration *Droit de cité*<sup>1</sup>, qui affirme que l'itinérance n'est pas une fatalité et appelle à une responsabilisation collective face au phénomène, dont en premier lieu celle du gouvernement du Québec.

Dès 2006, le RSIQ se dotait d'une plateforme pour une politique globale en itinérance. Elle se décline en six axes visant la

La mobilisation sociale force les gouvernements à agir pour endiguer le phénomène. Si avancées il y a, les actions gouvernementales restent toutefois insuffisantes.

PIERRE GAUDREAU

L'itinérance ne constitue pas un nouvel enjeu de société. Si l'on regarde seulement depuis les vingt dernières années, nombreux sont ceux et celles qui ont sonné l'alarme: entre autres, le Disaster Relief Committee, à Toronto, qui a dénoncé le phénomène comme étant un désastre national; Paul Martin et le Groupe de travail du Caucus libéral sur le logement avec le rapport *Logement: péril en la demeure* (1990); Jack Layton avec son livre *Homelessness: The making and unmaking of a crisis* (2000) ainsi que le Comité de droits économiques sociaux et culturels de l'ONU dans ses rapports sur le (non) respect, par le Canada, du Pacte des droits économiques sociaux et culturels.

Logement social, revenu, accès aux services, responsabilisation des institutions, accompagnement, soutien, réinsertion et déjudiciarisation: les actions à poser sont clairement identifiées, mais peu déployées. L'accroissement de l'itinérance, tant visible que cachée, est donc désolant, mais pas surprenant.

reconnaissance de droits – le droit de cité, au logement, au revenu, aux services, à l'éducation – et demande le soutien adéquat du réseau de solidarité que constituent les organismes du milieu. Cette politique exige que tous les ministères agissent dans leur champ d'action pour prévenir et réduire l'itinérance.

Cette demande en faveur de l'adoption d'une politique québécoise de lutte à l'itinérance a rapidement rallié le milieu, incluant les personnes en situation d'itinérance. Des pétitions ont démontré l'appui de centaines d'organismes et de milliers de personnes. Plusieurs conseils de villes, dont celui de Montréal, ont adopté et porté cette demande. Le Parti québécois (PQ) l'a reprise dans son programme dès 2007.

Pour faire avancer le débat sur le rôle de l'État québécois en la matière, le RSIQ a demandé la tenue d'une commission parlementaire sur l'itinérance. Portée d'abord par le PQ, l'idée a ensuite été appuyée par l'opposition officielle du moment, l'Action démocratique du Québec (ADQ), puis par le président de la Commission des affaires sociales, Geoffrey Kelley et son gouvernement libéral, alors minoritaire. S'en est suivi un formidable exercice, la Commission ayant reçu plus de 140 mémoires et entendu une centaine de témoignages. Amorcée en 2008, elle fut interrompue par les élections, mais se termina à la suite de celles-ci, ce qui est exceptionnel.

1. Consulter la section du RSIQ au <www.rapsim.org>.

Hellen Lapointe, sans titre, 2008

L'auteur est le coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

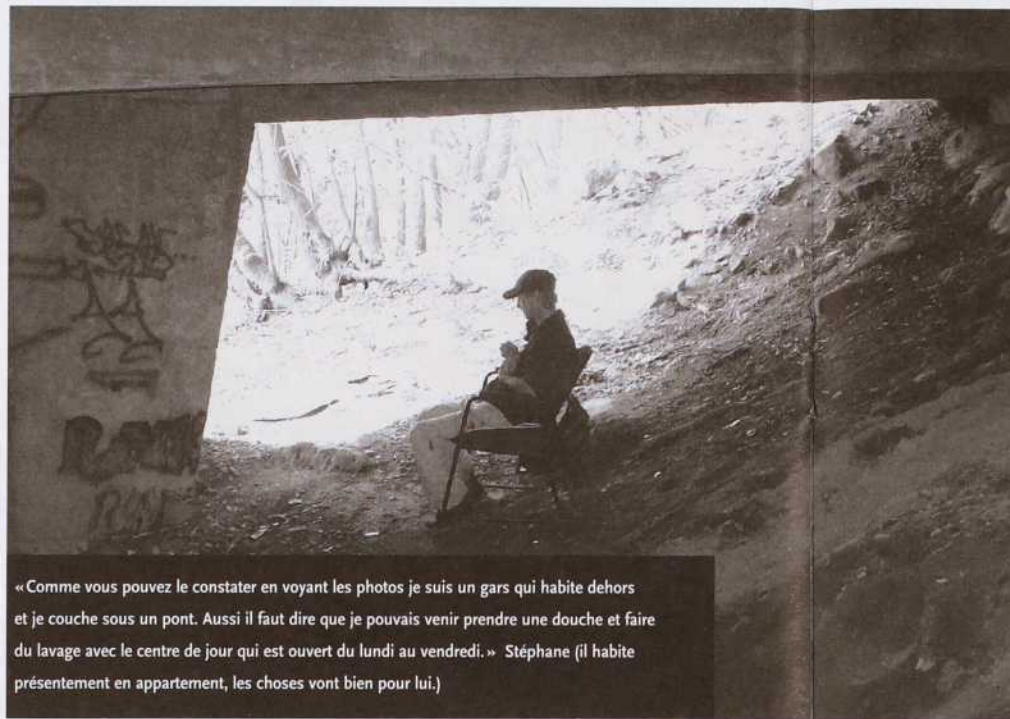
Cette commission parlementaire a siégé à Montréal, mais aussi à Gatineau et à Trois-Rivières. Partout, le message a été clair: l'itinérance est un problème important, croissant et se présentant sous différentes formes. Le besoin d'une politique en itinérance a été maintes fois souligné. Des organismes, mais aussi des villes, la Commission des droits de la personne, le Barreau du Québec, des agences de la santé et des centres de santé et de services sociaux (CSSS) en ont clairement défendu la pertinence. Entendant bien ce message, les députés ont été unanimes à demander au gouvernement l'adoption dans les plus brefs délais d'une telle politique, tout en recommandant d'établir le plus rapidement possible un plan d'action interministériel.

On n'insistera jamais assez sur l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, qui contribue grandement aux conditions créant l'itinérance.

### UN PLAN INCOMPLET

En décembre 2009, le gouvernement rendait public son Plan d'action interministériel 2010-2013 en itinérance. Les principaux ministères concernés sont ceux de la Santé et des Services sociaux, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Justice et des Affaires municipales. D'emblée, la faiblesse du mandat décrit et des soixante-dix mesures proposées pose problème. En effet, plusieurs d'entre elles étaient déjà en place avant le dévoilement du plan, comme le droit au chèque d'aide sociale pour les sans-adresse. De plus, des responsabilités majeures comme celle d'améliorer les services en toxicomanie et en santé mentale ne sont pas accompagnées de moyens. Le budget de 14 millions \$ pour trois ans accolé à ce plan est dérisoire. Certes, ces fonds permettent de consolider l'intervention des refuges et des lieux d'hébergement à Montréal, et de soutenir quelques projets de logement social destinés aux sans-abri. Cela est utile et nécessaire, mais ne permet pas d'endiguer le phénomène. De fait, deux ans après le dévoilement de ce plan, l'accroissement et l'aggravation de l'itinérance témoignent nettement de son insuffisance.

Clairement, le manque de leadership, de cohésion et de vision empêche jusqu'ici de passer d'un plan insuffisant à une véritable politique en itinérance se déployant pleinement. Cela devient évident lorsqu'on voit la nouvelle ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Viens, et le nouveau président de la Commission de la santé et des



« Comme vous pouvez le constater en voyant les photos je suis un gars qui habite dehors et je couche sous un pont. Aussi il faut dire que je pouvais venir prendre une douche et faire du lavage avec le centre de jour qui est ouvert du lundi au vendredi. » Stéphane (il habite présentement en appartement, les choses vont bien pour lui.)

services sociaux, Gerry Sklavounos, manifester leur ouverture envers une telle politique – mais sans plus.

La demande qui est exprimée sans relâche et largement soutenue depuis cinq ans dans le milieu de l'itinérance ne relève pourtant pas d'un débat sémantique. Dans sa justification de s'en tenir à un plan d'action, le gouvernement a affirmé qu'une politique était nécessaire lorsqu'il fallait changer les paradigmes d'une action, ce qui n'était pas le cas en matière d'itinérance à ses yeux. Or, le milieu fait le constat contraire. Pour mener une action globale et permanente, pour responsabiliser les institutions – par exemple les Centres jeunesse, le milieu carcéral ou les institutions psychiatriques – et enrayer l'accroissement des écarts de richesse, un plan d'action d'une durée limitée et teinté des couleurs du gouvernement du moment ne suffit pas. Il faut une véritable politique.

Un exemple sur lequel s'appuient beaucoup les groupes en itinérance est celui de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*. Celle-ci n'a certes pas éliminé ce problème de société, mais elle a permis de changer les paradigmes en affirmant le refus de cette violence. L'intervention policière, celle des hôpitaux et celle des tribunaux ont été modifiées, des campagnes de sensibilisation ont été menées, le financement des maisons d'hébergement a été grandement consolidé. Tout est loin d'être réglé, mais cette politique permanente fait l'objet d'un suivi et d'investissements nouveaux.

### LE RÔLE D'OTTAWA

Pour sa part, le gouvernement fédéral s'est totalement retiré du soutien au développement du logement social en 1994, ce qui a grandement contribué à l'accroissement de l'itinérance au Canada. Parmi les gouvernements provinciaux, seul celui du Québec a compensé en partie le retrait d'Ottawa, en soutenant le développement de nouveaux logements sociaux.

Devant les critiques des groupes d'aide aux sans-abri, de mairies et de l'ONU, le gouvernement libéral de Jean Chrétien annonçait, en 1999, une ambitieuse Stratégie nationale des sans-abri, dotée de volets concernant les Autochtones, les jeunes et le soutien au milieu communautaire. Le gouvernement reconnaissait ainsi l'importance du phénomène. Toutefois, les moyens mis en place, bien qu'importants et apportant une aide précieuse pour soulager l'itinérance – 1,2 milliards \$ sur trois ans –, n'attaquaient pas les problèmes à la source. Au même moment, le ministre des Finances, Paul Martin, annonçait budget après budget d'importantes baisses d'impôt. Celles-ci

ont contribué à augmenter les écarts de richesse. Plutôt que d'utiliser la fiscalité de manière à permettre à l'État d'assumer ses responsabilités sociales, on a fait le choix contraire.

De même, le financement stable et récurrent de nouveaux logements sociaux n'a jamais, jusqu'à ce jour, été rétabli par Ottawa. *Péril en la demeure*, titrait pourtant le rapport du PLC de 1990 rédigé par Paul Martin, en affirmant: « Le Canada traverse actuellement une grave crise du logement, dans toutes les régions du pays: la situation est critique et il faut agir sans délai pour la redresser [...]. Les chiffres officiels sont sans appel. Mais au-delà des chiffres, le grand désespoir qui naît de la crise du logement au Canada touche beaucoup plus de familles et d'individus. »

### UN SOUTIEN INDISPENSABLE

La plus importante des mesures issues de l'annonce de la Stratégie nationale des sans-abri, en 1999, a néanmoins été le programme IPAC (Initiative de partenariats en action communautaire), qui fut reconduit par la suite par le gouvernement conservateur sous le nom de la SPLI (Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance). À Montréal, ce programme a permis d'améliorer les installations de dizaines d'organismes, comme Le Groupe L'itinéraire, la Maison du Père, CACTUS et la Rue des femmes, et a contribué à la réalisation de centaines de logements sociaux. Il apporte aussi un soutien important aux organismes qui interviennent en matière d'hébergement, de logement, de centres de jour, de santé mentale, de toxicomanie et de réinsertion. Outre la métropole, une dizaine d'autres villes importantes au Québec en bénéficient, de même que plusieurs plus petites localités ou régions.

En 2008, en pleine période de coupes visant le milieu des arts et celui de la solidarité internationale, le gouvernement conservateur a étonnamment reconduit ce programme jusqu'en 2014. Reste que celui-ci n'a pas vu son budget augmenter depuis sa mise en place, il y a douze ans.

Or, les coûts immobiliers ont explosé et le nombre de personnes à soutenir a aussi grandement augmenté. Ainsi, les réponses que peuvent apporter les communautés grâce à ce programme, doté d'un budget de 20 millions \$ par an au Québec, ont de fait diminué, mais demeurent indispensables.

Il est clair que les réponses politiques restent insuffisantes pour s'attaquer aux causes de l'itinérance et permettre des voies de sortie durables. On n'insistera jamais assez sur l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, qui contribue grandement aux conditions créant l'itinérance. Plusieurs études en attestent, même celle du très néolibéral Conference Board du Canada, intitulée *Le fossé se creuse* (2011). Les pauvres restent pauvres, tandis que les riches deviennent plus riches et accaparent et transforment les logements et les villes en leur faveur. ●

### LE CRIO ET LA SITUATION EN OUTAOUAIS

Le Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais (CRIO) regroupe des organismes de la région œuvrant pour et auprès des sans-abri. En situation de sous-financement chronique, il poursuit son travail de concertation et de sensibilisation aux enjeux de l'itinérance. Heureusement, car le phénomène prend chaque année de l'ampleur à Gatineau, particulièrement aux abords de la riche ville d'Ottawa, du côté québécois dans le secteur Hull, où les travailleurs des usines fermées et leurs familles vivent maintenant sous le seuil de la pauvreté et se retrouvent parfois à la rue. On l'a vu l'été dernier, lorsque 47 familles se sont retrouvées sans logis à Gatineau.

Une goutte a fait déborder le vase au début de juillet, lorsqu'une dame dans le besoin s'est retrouvée au CLSC du secteur Aylmer pour recevoir des soins. Selon le CRIO, cette personne a ensuite été envoyée en taxi aux Œuvres Isidore-Ostiguy, afin que l'organisme s'occupe de son cas. « Plutôt que de chercher des solutions, on nous envoie les gens en taxi chez nous maintenant. On ne comprend pas pourquoi les Œuvres Isidore-Ostiguy se retrouvent aux prises avec une personne ayant des difficultés physiques [...] Les organismes communautaires vont faire ce qu'ils peuvent, mais ils n'outrepasseront plus leurs limites. Nous sommes prêts à faire notre part, mais nous ne pouvons pas tout assumer » a fait valoir le vice-président du CRIO, Yves Séguin (*Le Droit*, 16 juillet 2011).

La situation de crise est maintenant permanente dans cette région. Selon le CRIO, pour y faire face, les suppléments au loyer d'urgence doivent être augmentés afin de loger les personnes qui n'ont pas accès à des logements privés – bien trop chers pour elles. L'organisme exige aussi que les gouvernements désignent des lieux pour héberger temporairement les familles, qui ne peuvent être accueillies dans un organisme, et pour entreposer leurs meubles.

A. D.-G.

## La Nuit des sans-abri

ISABELLE GENDREAU

L'auteure est agente de communication au Regroupement des Auberges du cœur du Québec et membre du Comité national de la Nuit des sans-abri

En 1989, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec organise une première Nuit des jeunes sans-abri à Montréal. Les organisateurs avaient alors le souci de montrer concrètement les conditions de vie précaires, voire intenable des jeunes de la rue. En 2001, la Nuit des jeunes sans-abri devient la Nuit des sans-abri afin que l'événement soit le plus rassembleur et inclusif possible. Des organismes de Trois-Rivières, qui tenaient déjà un événement semblable depuis 1993, se sont joints au comité organisateur national. Il fut décidé d'un commun accord que les prochaines Nuits des sans-abri auraient toujours lieu le troisième vendredi du mois d'octobre. Ainsi, chaque année, cet événement se tient simultanément dans plus de 20 villes à travers le Québec, de Gatineau à Rimouski en passant par Rawdon, Cowansville et Montréal. Car l'itinérance existe dans toutes les régions du Québec, et non seulement au cœur des grands centres urbains où elle est davantage visible.

À première vue, l'itinérance ne fait pas bouger les foules. Or, cet événement de sensibilisation et d'éducation populaire, imaginé et réalisé par le milieu communautaire œuvrant auprès des personnes les plus démunies, a réussi à mobiliser environ 5000 personnes en 2010 – malgré une température froide et peu clémente –, incluant 600 bénévoles de tout âge. Cette même année, 22 comités organisateurs ont travaillé d'arrache-pied dans 22 villes du Québec à créer plus de 250 partenariats autant publics que privés pour organiser un tel événement simultané. La Nuit des sans-abri s'appuie ainsi sur les efforts de plus d'une centaine d'organismes communautaires qui travaillent en collaboration avec leur municipalité. Celle-ci fournit, habituellement de bonne grâce, un espace public extérieur. Cette simple démarche est déjà en soi une action de sensibilisation, car les instances politiques locales ne reconnaissent pas toujours cette réalité dans leur ville.

Le concept est simple et commun à toutes les Nuits. Il s'agit d'une soirée d'animation extérieure qui se déroule en général de 18 h à 6 h le lendemain matin. Chaque année, les organisateurs redoublent d'ardeur pour élaborer des programmations originales qui sensibiliseront la population de leur région à la réalité de l'itinérance: arts de la scène, témoignages, kiosques d'information, repas, etc. Certaines Nuits organisent un concours d'abri de fortune, des espaces pour peindre

des graffitis, des collectes de vêtements, des concours de dessins dans les écoles. L'objectif est de rejoindre le plus de monde possible.

Le slogan de l'événement, «Personne n'est à l'abri», interpelle les citoyens sur la base de leur propre vulnérabilité. Un sondage CROP commandé par la Nuit des sans-abri, en 2010, indiquait qu'une personne sur six – soit 16 % des Québécois – pense qu'elle pourrait devenir sans-abri. Pour certains, ce pourcentage est élevé et illustre une grande insécurité, alors que d'autres l'estiment beaucoup trop faible. Pour le porte-parole de l'événement, Christian Vanasse, membre du groupe humoristique Les Zapartistes, ce chiffre indique qu'il y a «encore cinq Québécois sur six qui se pensent à l'abri et c'est beaucoup trop!». Dans ce contexte, la sensibilisation de la population est encore, sinon davantage nécessaire.

Certes, les causes de l'itinérance sont multiples, à la fois collectives et individuelles. Dans une société où l'accès à un revenu décent n'est toujours pas assuré à tous, où le coût des loyers est en constante augmentation, où les liens sociaux et familiaux se distendent, où les problèmes de santé mentale explosent et où l'accès aux services de santé dits «publics» est trop souvent difficile, des individus rencontrent des embûches qui peuvent les mener à la rue. Une perte d'emploi, un divorce difficile, une dépression ou le décrochage de l'école deviennent des éléments déclencheurs de la spirale de l'itinérance.

Le phénomène de l'itinérance appelle à la compassion, à l'empathie, et aussi à une plus grande solidarité et justice sociales. La Nuit des sans-abri tente de nous le rappeler.

Consulter: <[www.nuitdes-sansabri.ca](http://www.nuitdes-sansabri.ca)>.

## L'humanité en oubli

Depuis plusieurs années, je suis témoin de la croissance continue du nombre et de la diversité des personnes errantes, n'ayant plus que leur humanité à partager, dans un monde qui tend à s'en détourner.

MICHEL SIMARD

Cela fait vingt-deux ans que nous accueillons, au Centre Le Havre, les personnes en situation de rupture sociale qui n'ont nulle part où aller à Trois-Rivières. Mais c'est la première fois que je suis sérieusement inquiet pour eux cet hiver. Nous ne sommes plus capables d'accueillir tout le monde. Nous sommes littéralement débordés par le flot de demandes.

En vingt ans, le nombre des demandes d'hébergement d'urgence a doublé trois fois: de 160 en 1990, il est passé à 322 en 1996, à 695 en 2004 et à 1354 en 2011. Il y a là plus qu'une tendance. C'est une évidence: le nombre de personnes vulnérabilisées par la désaffiliation sociale ne cesse de croître au Québec depuis plus de vingt ans. Elles sont de plus en plus nombreuses à être littéralement refoulées vers les zones de rupture sociale: la rue, les refuges et les prisons. Drôle de croissance.

Cette croissance est en fait un creux. Un déficit social qui se creuse dans les sociétés modernes ou, devrait-on dire, postmodernes, au même rythme qu'un trou s'élargit dans

la couche d'ozone – et probablement pour les mêmes raisons. Tant sur le plan écologique que social, on semble s'évertuer à détruire notre demeure, notre chez-soi, comme si nous pouvions en disposer à notre guise, sans trop de conséquences. Comme s'il était une chose, un immeuble, une ressource naturelle. Mais le chez-soi ne peut ni se posséder ni se marchander. Il ne peut entrer dans l'économie de marché. Il est une condition de la liberté qui, elle-même, est une condition d'un authentique développement. Il est notre abri dans l'être. Sans chez-soi, il n'y a que la survie.

Ce qui ne cesse de m'étonner, c'est la relative invisibilité de ce phénomène. Et ce qui m'étonne encore davantage et me trouble, c'est l'effort déployé pour minimiser, voire nier cette réalité: notre développement, dans son allure actuelle, s'accompagne d'une destruction de notre demeure sur terre, notre demeure naturelle et sociale. Tout se passe comme si l'esprit du temps était dirigé par un principe d'aveuglement: ce qu'on ne voit pas n'existe pas, ne nous dérange pas.

### LA PERTE DE L'HOSPITALITÉ

Le recul, voire la disparition du sens et de la valeur de l'hospitalité dans notre culture et nos institutions est l'un des signes d'un glissement dans l'oubli de l'humanité. Ce n'est pas qu'on ne sait plus accueillir l'étranger. Peut-être y sommes-nous mieux disposés que jamais dans l'histoire? Mais c'est comme si, d'un côté, nous étions trop occupés pour être disponibles et, de l'autre, nous avions perdu le sens même de l'humanité.

Pour comprendre ce phénomène paradoxal, il faut commencer par s'arrêter et observer. La richesse, le confort, la sécurité et le bien-être de notre être social recouvrent presque totalement le dénuement qu'est l'humanité, jusqu'à la rendre invisible. Au contraire, lorsque plus rien de l'être social ne la recouvre, l'humanité ne disparaît pas; elle vient à nous comme une interpellation dérangeante, voire bouleversante: on ne peut abandonner une personne en détresse ou laisser une personne mourir seule, sans rompre avec ce qui fait notre humanité. L'humanité est dénuement, c'est-à-dire à la fois liberté, exposition à la vulnérabilité et responsabilité. J'ai pris conscience de ce recouvrement de l'humanité en me promenant dans un nouveau développement domiciliaire en banlieue. Tout y est parfait, à sa place, comme dans un décor de cinéma. Les maisons sont belles, grandes et confortables. Rien n'est laissé à lui-même. Tout est placé, taillé, nettoyé. Tout est en ordre. C'est

L'auteur est directeur général et coordonnateur clinique du Centre Le Havre de Trois-Rivières



Hellen Lapointe, sans titre, 2008

beau, fonctionnel, mais il n'y a personne. C'est vide. Comment, dans ce décor, soupçonner la misère humaine de ceux qui l'habitent? Difficile. On ne voit pas leur humanité, on ne voit que leur être social qui affiche sa réussite, son succès, son arrogance.

L'humanité n'est pas quelque chose de sympathique et de beau à voir. Ce n'est pas la beauté d'une réussite ou d'une performance. Ce n'est pas un succès, un attrait. Elle n'est ni un fonctionnement, ni un savoir. Pas même le savoir-être dont on parle dans certains milieux humanistes. Le savoir-être est une compétence de l'être social qui, avec le développement du savoir-faire, améliore le fonctionnement des personnes et leurs chances de réussite. Même si l'on traduit la réussite en termes d'accomplissement personnel, cela ne change strictement rien au fond de la question.

L'humanité est un dénuement. C'est notre première demeure. Un peu paradoxal, il va sans dire: un chez-soi sans possession aucune, sans confort, sans sécurité, une exposition à la vulnérabilité de l'être. On ne possède pas plus son humanité qu'on ne la développe. On l'accueille, comme on prend un enfant dans ses bras avec tendresse pour le protéger et le rassurer, comme on accompagne un être cher qui va mourir, comme on donne ce qui nous appartient pour soulager la faim des autres. L'humanité est dérangement.

L'être social tout occupé à réussir, à se développer, à prendre soin de lui et à se prémunir contre les incertitudes

et les dangers, a son humanité en oubli. Il n'a plus le temps pour l'accueil, c'est-à-dire le désintéressement. Il lui faut réussir, se développer, s'accomplir, etc. Mais l'accueil de l'humanité n'est pas un processus et un événement qui se déroulent dans la durée d'une expérience – même si on peut le comprendre si on s'arrête à ses traces. L'accueil de l'humanité, c'est l'accueil en l'autre et en soi-même de ce qui rend possible et compréhensible l'expérience humaine: le fait de naître et de mourir. Et cet accueil, qu'est-il d'autre sinon la bonté?

La trace de cet accueil dans l'être social, c'est l'hospitalité à l'égard de l'autre – étranger, démuné, sans papiers, sans statut, sans logis, sans rien d'autre à offrir que son humanité dérangeante. Ce que j'observe, c'est l'effacement de cette trace dans nos institutions. L'hospitalité est devenue une affaire privée, une question d'attitude personnelle et, pour l'institution, une compétence à développer, un savoir-être. Dans l'institution, l'hospitalité n'est plus une mission, mais un service d'accueil. Elle n'est plus une finalité, mais un moyen. Dans ce contexte, le sens de l'hospitalité se perd et l'humanité tombe dans l'oubli.

## UN PASSAGE VERS L'AUTRE

Peut-être nous faut-il creuser un passage vers l'autre dans les couches de notre mémoire blessée et encombrée par les soucis de notre être social, pour que l'humanité sorte de l'oubli et que l'hospitalité reprenne un sens dans notre monde? Non pas comme un service, un moyen pour atteindre de meilleurs résultats, mais tout simplement pour éviter que le monde ne se transforme en désert, en une

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

- ANDERSON, Nels, *Le hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, 2011.
- BOUCHER, Nick, *Dieu dans les marges: prison, itinérance, toxicomanie*, Montréal, Médiaspaul, 2005.
- LEVAC, Christian et LABELLE, France, *La rue, un chemin tracé d'avance? Parcours de 21 jeunes hommes de la rue*, Montréal, Refuge des jeunes de Montréal/Hurtubise, 2009.
- PROJEAN, Karine, *Histoires à coucher dehors: des itinérants se racontent*, Rosemère, Nouvelle Optique, 2009.
- ROY, Shirley, HURTUBISE, Roch (dir.), *L'itinérance en questions*, Québec, PUQ, 2007.
- TRÉPANIÉ, Diane, *Coiffer pour changer le monde*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2011.

### REVUES

- BELLOT, Céline et al., «Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal», Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, 2005.

- CHAREST, René, «Les multiples luttes dans le champ de l'itinérance. Du privé au politique», *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 18 octobre 2010.
- COLOMBO, Annamarie et LAROUCHE, Annie, «Comment sortir de la rue lorsqu'on n'est "bienvenu nulle part"?», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1, 2007.
- LÉVESQUE, Carole et al., «Personnes autochtones en situation d'itinérance», *Développement social*, vol. 11, n° 3, 2011.
- Prêtre et Pasteur, dossier «L'itinérance, une longue marche», vol. 113, n° 6, juin 2010.
- Relations, A. Descheneau-Guay, «L'itinérance: une responsabilité collective», n° 745, décembre 2010; J. Renau, «Les gens qui vivent dans la rue», n° 744, novembre 2010; A. Côté, «L'itinéraire: la parole des sans-voix», n° 742, août 2010; P. Gaudreau, «Une politique sur l'itinérance s'impose!», n° 730, février 2009 et «Mettre dehors de nulle part», n° 713, décembre 2006; S. Michaud et R. Labelle, «L'itinérance», n° 710, août 2006; D. Laberge et D. Morin, «La criminalisation de la maladie mentale», n° 669, juin 2001.

- SIMARD, Michel, «Pour sortir des impasses de la rupture sociale», Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, 2000.

### FILMS

- Les chariots de l'enfer* de Murray Siple, Canada, 2008.
- Les tickets: l'arme de la répression* d'Éric «Roach» Denis, Québec, 2011.
- Naufragés des villes* de Marc St-Onge et Isabelle Vaillancourt, Québec, 2010.

### SITES

- <[www.atsa.qc.ca](http://www.atsa.qc.ca)>: Action terroriste socialement acceptable
- <[www.cri.uqam.ca](http://www.cri.uqam.ca)>: Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale
- <[www.fräpru.qc.ca](http://www.fräpru.qc.ca)>: Front d'action populaire en réaménagement urbain
- <[www.itineraire.ca](http://www.itineraire.ca)>: Journal de rue *L'itinéraire*
- <[www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)>: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal



« On m'a demandé de vous raconter un peu mon histoire... Tout débute il y a quelques années (en fait ça doit faire un peu plus de trois ans), je me suis ramassé dans la rue pour la première fois j'avais 21 ans, la blonde de mon père avait réussi à le convaincre de me mettre à la rue un 29 décembre car elle voulait commencer sa nouvelle année seule avec mon père. Heureusement à cette époque j'avais une voiture, j'ai donc pu passer les mois les plus rudes de l'hiver dans mon auto... pendant presque trois mois j'ai dû apprendre à me débrouiller dans la rue, j'ai dû développer mon instinct de survie... » Extrait de l'histoire d'un jeune individu qui a effectué un cheminement difficile mais positif au sein des ressources ACJ

terre inhospitalière et inhabitable. Ce qu'il est déjà devenu pour des milliers d'hommes et de femmes qui n'ont nulle part où aller et qui cherchent désespérément des lieux d'hospitalité où se reposer un peu du poids de la « réussite », qui pèse sur eux comme une condamnation à être autre que ce qu'ils sont. Et c'est là peut-être notre plus grande épreuve spirituelle : la trace de ce passage semble être, dans notre culture, en voie de s'effacer.

Pourquoi cette croissance continue du nombre de personnes errantes, perdues et troublées dans nos rues? Pourquoi tant de personnes vieillissantes sont-elles seules, ignorées de tous? Eh bien! tout simplement parce que personne ne veut s'occuper d'elles. Elles sont inutiles au monde. Elles dérangent le bon fonctionnement des institutions. Elles n'ont que leur humanité à offrir, dans un monde où l'humanité est en oubli. Abandonnées à leur sort, elles sont devenues invisibles comme personnes. On ne voit que leur être social dérangeant, dysfonctionnant, encombrant, entravant, inutile. Dans ce contexte, il faut relire la parabole du bon Samaritain (Luc 10, 29-37) pour en saisir toute la pertinence et l'actualité. Mais aussi et surtout, pour ne pas perdre totalement la trace du passage à l'intérieur duquel l'accueil de l'humanité est toujours possible, aujourd'hui comme hier, toujours essentiel, aujourd'hui comme hier. Passage étroit que rien ne mesure, que rien ne contient. Débordement de tous les cadres, de toutes les retenues, de

toutes les précautions, de toutes les assurances. Présence désintéressée – bonté.

L'humanité sort de l'oubli et vient à la mémoire comme un dérangement dans le confort et la sécurité de ce que nous possédons et maîtrisons. Plus que les prodigieuses avancées technologiques et les mouvements de croissance et d'expansion économique, c'est ce dérangement qui sauve le monde de la futilité et de l'arrogance de l'être social refermé sur lui-même, sur sa réussite et son excellence vaniteuse, qui met un frein à sa violence et qui redonne au monde son hospitalité. Peut-être sommes-nous dus pour un grand dérangement! ●

Hellen Lapointe,  
Abandonné, 2008

### LA MAISON DAUPHINE ET L'ÉCOLE DE LA RUE

C'est en 1992 que Jean-Marie Archambault, provincial des jésuites, confie à son confrère Michel Boisvert le soin de fonder, avec une équipe de laïcs, la Maison Dauphine afin d'accueillir les nombreux jeunes qui errent dans la Vieille Capitale, particulièrement à la Place d'Youville. La « Dauph », comme l'appellent les jeunes de la rue à Québec, reçoit bon an mal an quelque 500 adolescents et jeunes adultes de 12 à 24 ans qui ont rompu d'une manière ou d'une autre avec la société et souvent avec leur famille. Plusieurs d'entre eux vivent des problèmes de toxicomanie, des situations de crise, de violence, de prostitution, d'isolement et ont une santé physique et mentale fragile. Ils se sont proménés de foyers d'accueil en centres d'accueil, accumulant de la colère – ce qui renforce leur rupture sociale et affective. L'errance urbaine et ses dangers leur semblent parfois moins effrayants que ce qu'ils cherchent à fuir...

Afin de rejoindre directement ces jeunes, une partie de l'action de la Maison Dauphine a lieu littéralement dans la rue : des intervenants vont à leur rencontre là où ils se trouvent (maintenant dans des quartiers périphériques du Vieux-Québec) afin d'établir un contact et, éventuellement, de construire une relation de confiance. Le Local des jeunes est quant à lui la porte d'entrée de la Maison pour plusieurs d'entre eux. On y offre de la nourriture, des soins de santé et d'hygiène ainsi que des activités, qui sont autant d'occasions pour les intervenants d'entamer une relation avec les nouveaux venus.

Depuis 1998, 300 jeunes de 16 à 24 ans ont fréquenté l'École de la rue de la Maison Dauphine, la première du genre au Québec. Ils y ont repris leurs études secondaires là où ils les avaient laissées, afin d'obtenir leur diplôme ou encore des préalables requis pour les études professionnelles, le cégep ou l'université. Plus d'une centaine de jeunes ont poursuivi leurs études après y être allé.

La valeur fondamentale qui guide la Maison Dauphine est l'accueil inconditionnel des jeunes de la rue, en leur offrant la possibilité de se reconstruire et d'être acceptés pour ce qu'ils sont. Elle leur permet de prendre un temps d'arrêt et de recevoir la protection, l'aide et le soutien qui, souvent, leur ont profondément manqué dans l'enfance et l'adolescence <[www.maisondauphine.org](http://www.maisondauphine.org)>.

A. D.-G.



# Soudan du Sud : la naissance d'un nouvel État

L'indépendance du pays n'aurait pas été possible si ce n'était des intérêts pétroliers et géostratégiques de grandes puissances.

**MOULOUD IDIR**

L'auteur, politologue, est responsable du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi

Connu sous l'appellation d'Équatoria lors de la colonisation anglaise, le Soudan du Sud a revendiqué son autonomie face au Soudan depuis l'indépendance du pays, proclamée en 1956. La promesse d'autonomie régionale faite par le pouvoir postcolonial soudanais n'ayant pas été tenue, le Soudan du Sud est vite entré dans une longue lutte armée. Cette guerre civile qui a duré plus de 20 ans – de 1955 à 1972 et de 1983 à 2005 – a opposé le gouvernement du Soudan au Sudan People's Liberation Movement/Army (SPLM/A), jusqu'à la signature du Comprehensive Peace Agreement (CPA), le 9 janvier 2005. En succédant au président Gaafar Nimeiry, en 1989, l'actuel président soudanais Omar El-Béchir avait promis des négociations, puis des accords qui ont conduit au référendum organisé du 9 au 15 janvier 2011.

La population sud-soudanaise a voté à 98,8 % pour la sécession lors de ce référendum historique. Près de quatre millions d'électeurs s'étaient

inscrits à ce scrutin, pour une population d'environ huit millions d'habitants. Les Sud-Soudanais résidant dans le nord du pays et à l'étranger ont eu le droit d'y participer. Le référendum était un élément-clé de l'accord de paix de 2005, qui avait mis fin à deux décennies de guerre civile entre le gouvernement de Khartoum et les rebelles du Sud. Les responsables nordistes et sudistes ont ensuite disposé de six mois pour se mettre d'accord sur des dossiers sensibles, dont la délimitation des frontières, le partage des revenus du pétrole ou encore le statut des régions d'Abyei, de Renk et de Bahr-el-Arab, qui demeurent encore l'objet d'un litige. Le Sud, majoritairement noir et chrétien, détient environ 75 % des réserves pétrolières, mais les raffineries et les oléoducs indispensables à l'exportation du brut passent par le Nord. Le défi de trouver une solution négociée à l'enjeu des réfugiés est également important. Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés, 1,5 million à 2 millions de Sud-Soudanais vivent au Nord (sur une population totale de 42 millions d'habitants). Leur avenir est incertain. La question de leur nationalité et de leur citoyenneté, ainsi que celles des Nordistes au Sud, n'a pu être réglée avant que le Soudan du Sud déclare son indépendance, le 9 juillet dernier.

## UN TOURNANT HISTORIQUE

Parmi les autres enjeux importants qui restent à régler avec le Nord, il y a celui de la dette soudanaise qui atteint 34 milliards de dollars. Pour le moment, les Sudistes renâclent à l'idée d'en payer une part, alléguant qu'une bonne partie de cette dette est liée à l'achat d'armes

par le régime de Khartoum. L'enjeu de l'eau est également crucial. Rappelons que l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie sont, depuis 2010, signataires d'un nouveau traité concernant le partage des eaux du Nil, qui étaient le monopole de l'Égypte et du Soudan depuis 1959. L'entrée en scène d'un nouvel État complique la situation géopolitique de cette sous-région.

En tant que nouvel État, le Soudan du Sud est aussi confronté au recrutement et à la formation de cadres et de fonctionnaires, car peu de Sud-Soudanais occupaient des postes dans l'administration publique jusqu'ici. Comme la population du pays est caractérisée par une très grande diversité, l'État devra aussi veiller à ce que ses diverses composantes soient intégrées dans ses institutions.

Comme l'a signalé le politologue Gérard Prunier, la sécession du Soudan est historique et constitue un tournant « non seulement pour ce pays déchiré par les guerres civiles depuis un demi-siècle, mais aussi pour le continent africain tout entier : pour la première fois, le sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation a été remis en cause » (*Le Monde diplomatique*, février 2011, p.16-17). Depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en 1963, les États postcoloniaux africains ont, en effet, convenu que les délimitations – souvent arbitraires et aléatoires – imposées par les puissances coloniales entre 1885 et 1926 ne devaient pas faire l'objet de



1. M. M. Gabrielsen, « Mobilisations pour le Sud-Soudan et le Darfour : émergence d'un mouvement transnational », *Revue Outre-Terre*, vol. 3, n° 20, 2007, p.392.

2. Mahmood Mamdani, « The politics of naming: Genocide, Civil War, Insurgency », *London Review of Books*, 8 mars 2007.



remises en cause. Une seule entorse avait été jusque-là autorisée: l'indépendance de l'Érythrée, en 1993. Mais cette exception n'était qu'apparente, puisqu'il s'agissait en fait d'un territoire colonisé par l'Italie, puis confié par les Nations unies à l'Éthiopie, en 1952. Le référendum sud-soudanais ouvre donc une boîte de Pandore.

### LE GUÉPIER PÉTROLIER

Ce n'est qu'en 1978 que la compagnie étasunienne Chevron découvre l'or noir au Soudan du Sud. Cette nouvelle réalité renforce la position du gouvernement soudanais dans la guerre contre les rebelles sudistes du SPLM/A. La manne pétrolière a aussi suscité l'intérêt de plusieurs multinationales et États, notamment occidentaux, pressés d'exploiter ces gisements en dépit des violations notoires des droits humains du régime soudanais. On l'aura compris, le soutien occidental en faveur du Soudan du Sud n'a pas toujours été aussi critique à l'égard de Khartoum.

Les choses changent toutefois à la fin des années 1990. Cela coïncide avec l'arrivée d'un acteur important, la Chine. En effet, en 1997, la China National Petroleum Corporation s'associe aux sociétés Petronas et Talisman, respectivement malaisienne et canadienne. Ensemble, elles signent un accord avec la Sudapet, l'entreprise pétrolière du gouvernement soudanais, de façon à procéder à la prospection, l'exploitation et la construction d'oléoducs dans le sud du Soudan. Cette période est aussi celle d'une militarisation du régime soudanais, la Chine étant son principal pourvoyeur d'armes. C'est dans ce contexte d'intérêts pétroliers internationaux qu'apparaissent les acteurs occidentaux de la société civile et des ONG dans le débat public concernant le conflit entre le Nord et le Sud et celui du Darfour.

On ne s'étonnera donc pas que les négociations à Naivasha (au Kenya), où a été signé le traité de paix entre le Nord et le Sud du Soudan, en 2005, ont aussi été précédées «d'une campagne de mobilisation publique, surtout aux États-

Unis, s'appuyant sur les liens avec les sociétés civiles en Europe<sup>1</sup>», contribuant à inscrire cette question à l'«agenda mondial». L'historien ougandais Mahmood Mamdani situe ces mouvements de protestation occidentaux, de même que l'attention médiatique sur le conflit soudanais, dans la foulée d'un nouvel ordre humanitaire international, prélude à un interventionnisme militaire au nom de la responsabilité de protéger<sup>2</sup>. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le président soudanais Omar El Béchir a fait l'objet d'un mandat de la Cour pénale internationale.

La campagne médiatique a éludé la nature profondément politique de ces conflits et en a donné une vision unilatérale et simpliste, les réduisant à des enjeux religieux et ethniques entre musulmans et chrétiens. La plus grande vigilance est de mise. Certes, cette attitude ne réduit en rien la portée démocratique presque unanime du référendum qui a rallié les populations du Sud, excédées, marginalisées et aspirant légitimement à une autre option nationale. Toutefois, la façon dont ce conflit et celui du Darfour ont été inscrits à l'ordre du jour international illustre l'instrumentalisation des conflits soudanais par les lobbies pétroliers, de concert avec des mouvements évangélistes étasuniens.

Le journaliste Marc Thibodeau a relevé l'influence exercée dans le conflit soudanais par la Midland Ministerial Alliance, composée d'Églises évangélistes proches des lobbies pétroliers texans: ces derniers «exerçaient un contrôle déterminant sur la politique étrangère du président Bush» (*La Presse*, 22 octobre 2004). Ce soutien s'est fait de concert avec les milieux pro-israéliens, notamment grâce au rôle prépondérant joué par IsraAid, une agence d'aide humanitaire proche du gouvernement israélien. Celui-ci cherche à consolider son influence dans la périphérie du monde arabe, d'autant plus que ses relations avec la Turquie et l'Égypte prennent un tournant incertain avec le «printemps arabe», qui change la donne géopolitique dans la région.

C'est donc sans conteste la pression externe, conjuguée au soutien des grandes puissances comme les États-Unis, qui ont joué un rôle important dans la mise en scène du conflit soudanais. Tout cela n'est pas étranger au rapport de force que les rebelles sudistes ont pu constituer face au régime d'Omar El Béchir. Cette dynamique explique sans doute pourquoi ce régime a accepté la tenue d'un référendum consacrant la séparation du Sud, accueillie de façon unanime par les



grandes puissances. Il n'en demeure pas moins que le rôle joué ici par la communauté internationale contraste avec le sort réservé aux populations meurtries en République démocratique du Congo, ou encore avec les atermoiements pour différer, depuis 1994, le référendum pour l'autodétermination du Sahara-Occidental. Au Soudan, comme ailleurs sur le continent africain, il y a fort à craindre que l'enjeu véritable soit l'appât pétrolier et gazier, de même que le *forcing* impérialiste devant les intérêts de plus en plus importants de la Chine dans ce pays. ●

Femme agitant le drapeau du Sud Soudan durant les célébrations de l'indépendance, à Juba, en juillet 2011.  
Photo: AP/David Azia



## Variation 3

# La matière du temps

TEXTE: SUZANNE JACOB

PEINTURE: MARIE SURPRENANT

Dans l'avion-ambulance, le vieil homme n'entendait plus de sirène, il ne sentait plus de vitesse ni aucune urgence. Il remit ses actes entre des mains miséricordieuses sans percevoir le visage auquel appartenaient ces mains. Dans la certitude de sa perte, de sa fin, de sa mort, il s'abandonna. Mais l'abandon échoua, contré par un ultime message diffusé par une voix sans visage qui alimentait l'insomnie: «Bell peut vous aviser si la ligne se libère.»

«Aimerais-tu savoir pourquoi, quand j'étais enfant, je refusais de compter les moutons pour m'endormir? me demanda le vieil homme, quelques heures après l'intervention neurochirurgicale qui lui avait sauvé la vie.

– J'aimerais que tu me le dises.

– Parce que je ne voulais pas réveiller l'appétit du loup.»

Il n'avait donc pas perdu la tête et il voulait certainement parler de l'appétit de l'image du loup car tout comme moi, il n'avait jamais rencontré un seul loup de sa vie. Ou il voulait parler de l'image de l'appétit du loup, d'une faim de loup. Et si je pensais ainsi silencieusement mais obsessionnellement à l'image du loup, c'est que j'avais continué à lire *Maître Eckhart* de Jean Bédard, où il est question d'un rêve dans lequel la libre chevauchée d'un cheval s'achève brutalement quand une flèche s'enfonce dans sa cuisse. «De quelle flèche est mort le cheval?» demande une femme à Maître Eckhart. «Je crois que le cheval est mort de sa propre image», répond Eckhart. On est en 1326 dans le roman vrai de Jean Bédard.

La réponse de Maître Eckhart m'avait bouleversée. Le temps filait, libre et droit comme la flèche, et voilà qu'une flèche venue de l'image du temps pouvait avoir tué le temps? Et je serais donc complice de la fabrication de cette mort? Et j'aurais juré que je n'y étais pour rien? J'aurais dit que ce n'était tout de même pas moi qui étais responsable de la confiscation du temps?

Me revoilà à l'Urgence de l'hôpital avec mon image du temps, cette image-flèche prête à tuer le temps, comme l'image que je me fais de moi-même est toujours prête à me faire chuter comme le cheval du rêve. C'est très calme ici. On ne croirait pas que la maladie est à chaque fois une lutte panique entre la vie et l'image de la vie. C'est que chacun a lu ou compris que la panique est interdite par les règlements. Toute panique, cette violente contraction du temps

dans les nerfs, sera considérée comme une grossièreté à l'endroit des préposés et des gestionnaires. Je suis assise parmi chacun et chacune et je suis si fascinée par quelque chose qui m'échappe que je suis incapable de poursuivre ma lecture de *Maître Eckhart*. Et soudain, je comprends. Je comprends ce qui me fascine. C'est qu'on fait l'appel des patients comme on faisait l'appel des enfants à l'école, prénom et nom. On s'attend à voir se lever un enfant et on est saisi de voir ce qu'est devenu cet enfant qui répond à son nom d'enfant, mais qui est désormais tout près d'être devenu un vieillard. C'est le temps qui n'a pas passé en moi qui désaccorde les noms du passage du temps. Car notre nom, qui est l'image sonore de notre être, ne vieillit pas avec nous. Pourquoi est-ce scandaleux de mourir dans l'urgence à l'Urgence? À cause de l'image de l'Urgence? Mais pourquoi ne pourrais-je pas mourir à l'Urgence dans l'urgence si ma vie doit se terminer à l'Urgence et dans l'urgence? Et si on rebaptisait l'Urgence? Toute Urgence, on lui donnerait un autre nom, car voici ce que je remarque: la panique nous précipite à l'Urgence et dès que nous y sommes, comme tout est urgent, comme chacun est en état d'urgence, on doit se plier au constat qu'il n'y a plus d'urgence, qu'il n'y a plus que de la gestion. Je me rends à la Gestion, par exemple, ou je me rends au Triage des priorités, par exemple, me donnerait sans doute une autre image de ma propre panique et de mon propre usage de la course précipitée.

Nous parlions de l'âge de nos voitures. L'enfant de sept ans a dit: «Tiens, les voitures ont un âge, je ne savais pas. Donc, elles sont vivantes.» Son cousin de dix ans l'a regardé pensivement. Il a dit: «Est-ce que quelqu'un ici pourrait donc bien nous dire de quelle matière est fait le temps?» Les deux enfants ont réfléchi. C'est celui de dix ans qui a dit très doucement: «Ce n'est pas une matière. C'est nos mouvements.» Celui de sept ans a murmuré: «Donc c'est le cœur, hein maman?» La maman tentait de joindre quelqu'un au téléphone et elle a répété: «Bell peut vous aviser si la ligne se libère.» ●



*Pictures of nothing 12 (détail)*, 2008, huile sur papier, 86 X 66 cm

## L'aggiornamento de *Relations*

ANNE-MARIE AITKEN

L'auteure, religieuse xavière, a été secrétaire de rédaction de *Relations* (1998 à 2000), rédactrice en chef adjointe (2000-2002) et rédactrice en chef (2002-2005)

Entre un aller France-Québec et un retour Québec-France, mes pas m'ont conduite à la revue *Relations* quelques années avant et après l'an 2000. Entrée comme secrétaire de rédaction, je suis vite devenue rédactrice en chef adjointe, puis rédactrice en chef. J'ai mesuré la confiance que la revue et le Centre justice et foi accordaient aux immigrants, non seulement pour défendre leur place dans la société mais aussi en accueillant leur collaboration au sein de l'équipe. Quelle ouverture que ces échanges culturels, où chacun se transforme au contact des autres et enrichit son identité de tous ces apports! Cela parfois au prix d'un véritable voyage intérieur occasionné par les quelques craquements nécessaires pour élargir l'espace de sa tente. Quelle ouverture aussi pour mieux comprendre une société en profonde mutation et pour tourner résolument le dos à un repli identitaire frileux.

À cette époque, *Relations* a pris de nouveaux habits. Sous l'impulsion de son rédacteur en chef, Jean Pichette, grâce aux compétences de Mathilde Hébert, la charte graphique et le contenu de la revue se sont profondément transformés. Impossible de ne pas saluer au passage le travail caché et tenace de Fernand Jutras qui, pendant des années, a permis à la revue de paraître dans les temps voulus, et celui d'Hélène Desmarais, fidèle et efficace secrétaire durant 25 ans, jusqu'à sa mort survenue prématurément. Tous deux ont joué la carte du renouveau et ont facilité les innovations. De nouvelles rubriques sont apparues – la plupart de celles actuelles – et l'art (peinture, poésie, littérature, etc.) a fait son entrée dans les pages de la revue. Il ne s'agissait pas d'illustrer le propos ou de faciliter la lecture d'articles parfois ardu, mais d'ouvrir une autre fenêtre sur le monde. Les artistes sont devenus de véritables collaborateurs jouant le rôle d'empêcheurs de tourner en rond grâce à leur regard pénétrant et à leur sensibilité aiguisée. La lecture de leurs œuvres fait autant appel à l'intelligence que la lecture d'une réflexion étayée. À la même période, le lancement du site Internet a permis de mettre à la disposition des lecteurs, des chercheurs et des étudiants francophones de nombreux articles de *Relations*.

Une nouveauté du début du troisième millénaire a aussi été de confier la revue à un rédacteur en chef non croyant qui se trouvait en plein accord avec la ligne éditoriale de la

revue et qui a toujours maintenu le cap sur la transcendance au cœur du monde contre vents et marées. C'était audacieux pour une revue publiée sous la responsabilité de la Compagnie de Jésus. Cette situation a été particulièrement féconde, elle a donné lieu à de nombreux échanges, à l'image de ce qui se vit au sein de la société et de l'Église québécoises. Dans un monde de plus en plus sécularisé, ce dialogue respectueux entre croyants et non-croyants s'avère capital, notamment quand le désir est là de bâtir une société plus juste. C'est la richesse de la revue d'être en lien avec des personnes aux appartenances diverses et de bâtir un avenir commun avec tous.

Avec ses nouveaux habits, *Relations* a continué à développer une analyse sociale originale fondée sur un regard critique et une grande liberté d'esprit. En effet, la revue

n'est soumise à aucun parti politique, à aucun groupe financier. Elle puise son inspiration dans l'action et le message de Jésus de Nazareth, ce prophète qui n'a pas craint par fidélité à sa mission de bousculer l'ordre établi politique et religieux de son temps. Prenant parti pour les plus délaissés, les laissés-pour-compte, les vaincus de l'histoire, elle développe des positions qui dérangent. Elle se risque à n'être pas reçue ou pas comprise, notamment par certains chrétiens, en se gardant de toute idéologie

dogmatique. Cela nécessite une vigilance exigeante pour discerner « les signes des temps », comme l'exprimait si bien le concile Vatican II. C'est le travail du comité de rédaction qui s'est lui aussi renouvelé dans ces années 2000. Qui dit discernement dit engagement personnel et lucidité sur ce qui se joue dans la société actuelle.

Plusieurs dossiers se sont penchés sur la disparition progressive du politique au profit de la financiarisation et de la marchandisation du monde qui aggravent les écarts entre les différentes classes sociales. Une *overclass* extrêmement riche y gagne. Les enjeux écologiques et la conscience de la détérioration de la planète ont aiguisé notre sens de la responsabilité. Le virage sécuritaire qui a suivi le 11 septembre 2001 nous a fait pousser des cris et dénoncer une société qui cherche à tout prix à se protéger des dangers, risquant d'étouffer la vie. On ne peut oublier la Marche mondiale des femmes qui a redonné de l'espoir et fait apparaître de nouvelles questions à prendre en compte. Bref, une belle aventure qui n'a pas encore dit son dernier mot. ●

Les artistes sont devenus de véritables collaborateurs jouant le rôle d'empêcheurs de tourner en rond grâce à leur regard pénétrant et à leur sensibilité aiguisée. La lecture de leurs œuvres fait autant appel à l'intelligence que la lecture d'une réflexion étayée.

# ReLations

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

À L'UNITÉ: 5,50 \$ PLUS TAXES

**ABONNEZ-VOUS ET  
ÉCONOMISEZ 35 % SUR LE PRIX EN KIOSQUES**

**Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$**

**À l'étranger (un an) : 55 \$**

**Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)**

**Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)**

## CONTACTEZ:

### RELATIONS

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

Téléphone : 514-387-2541, p. 226

Télécopieur : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca

[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

Je m'abonne à *Relations* pour \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

J'offre en cadeau un abonnement de \_\_\_\_\_ an(s), au montant de \_\_\_\_\_ \$  
à la personne suivante :

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

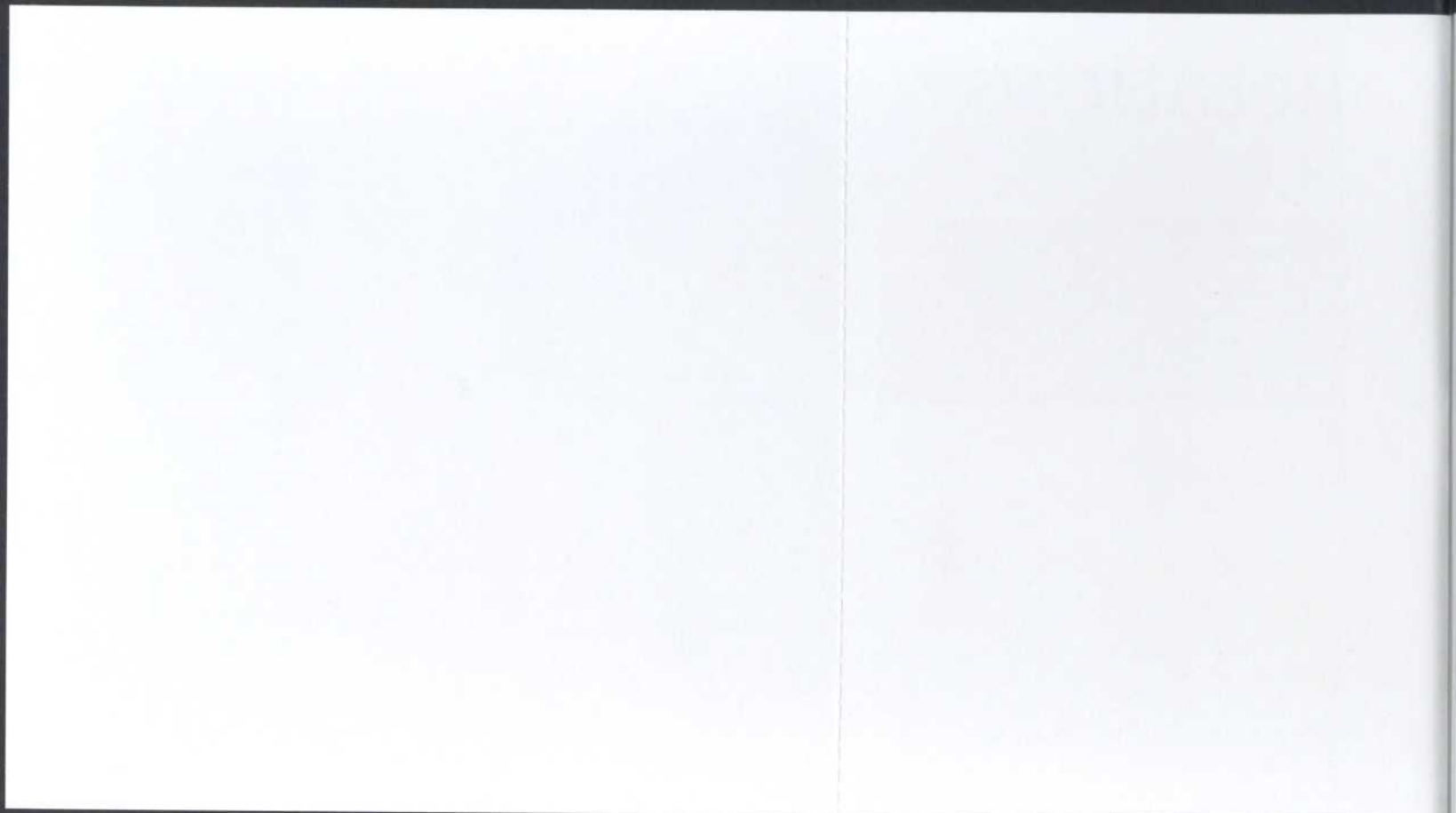
VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)   
ou par carte de crédit

NUMÉRO DE LA CARTE \_\_\_\_\_

EXPIRATION \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_



# NOUVEAUTÉS

## COLLECTION DIALOGUES

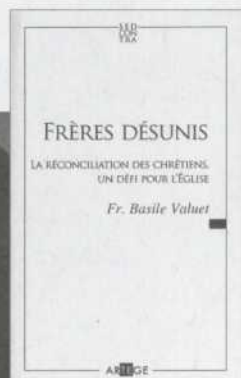
La confrontation de deux points de vue divergents de l'Église, l'un prônant le changement, l'autre la position du magistère.

### L'ORDINATION DES FEMMES

Pauline Jacob, Thuy-Linh Nguyen  
Médiaspaul • 144 p. • 18,95 \$

### DIVORCÉS REMARIÉS ET EUCHARISTIE

Gérard Berliet, Normand Provencher  
Médiaspaul • 128 p. • 18,95 \$



### MENDIANTS D'AMOUR

À l'école des enfants de Manille  
Matthieu Dauchez • Artège  
152 p. • 25,50 \$

Un partage des leçons de dignité, de courage et d'amour que donnent les plus petits parmi les démunis. Un véritable itinéraire spirituel à l'école des plus pauvres.

### FRÈRES DÉSUNIS

La réconciliation des chrétiens, un défi pour l'Église  
Basile Valuet • Artège  
322 p. • 44,50 \$

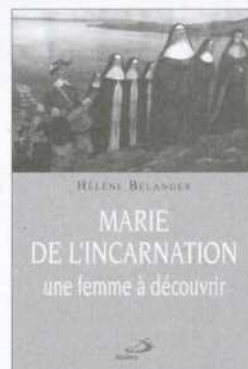
Comprendre l'histoire des chrétiens d'Orient, souvent persécutés, permet de comprendre l'histoire récente de l'Église et du monde.



### MOURIR COMMENT?

Le débat sur l'euthanasie  
En collaboration  
Médiaspaul  
160 p. • 18,95 \$

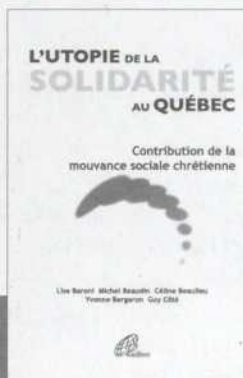
Des groupes québécois à la crédibilité solidement établie fournissent, dans ce recueil, un regard critique sur la légalisation de l'euthanasie.



### MARIE DE L'INCARNATION UNE FEMME À DÉCOUVRIR

Hélène Bélanger  
Médiaspaul  
232 p. • 19,95 \$

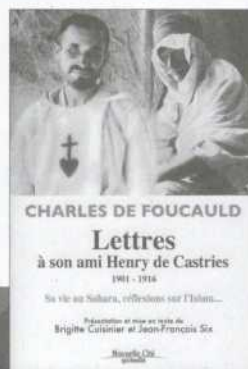
Biographie d'une figure marquante de l'Église canadienne, Marie de l'Incarnation, femme douée, engagée et autonome.



### L'UTOPIE DE LA SOLIDARITÉ AU QUÉBEC

Contribution de la mouvance sociale chrétienne  
En collaboration • Paulines  
365 p. • 31,95 \$

De plus en plus de groupes engagés socialement proposent une ouverture sur le monde, porteuse d'un espoir d'humanisation.



### LETTRES À SON AMI HENRY DE CASTRIES (1901-1916)

Sa vie au Sahara, réflexions sur l'Islam...  
Charles de Foucauld  
Nouvelle Cité  
320 p. • 35,95 \$

Une correspondance qui nous dévoile l'expérience de conversion de Charles de Foucauld et l'attitude du bienheureux envers l'islam et les musulmans.



MÉDIASPAUL

[www.mediaspaul.qc.ca](http://www.mediaspaul.qc.ca)



# Faut-il freiner la « sondomanie » ?

Il faut surtout savoir décoder la nature et les limites des sondages d'opinion.

**JEAN-SERGE BARIBEAU**

L'auteur est sociologue des médias

Les sondages sont intimement liés aux sciences sociales et à l'univers des statistiques et probabilités. Certains auscultent davantage l'univers de la consommation alors que d'autres, auxquels nous allons réfléchir ici, explorent le champ politique, sociétal et électoral. Ils concernent le domaine des opinions, qu'il faut distinguer de celui des idées.

On me permettra, je l'espère, de commencer en formulant à la blague, bien entendu, une affirmation pataphysicienne : « Un récent sondage, très sérieux et très rigoureux, a démontré, sans l'ombre d'un doute, que les sondages, même les plus sérieux et les plus rigoureux, ne démontrent pas grand-chose. »

En fait, certains sondages, bien conçus et bien menés, peuvent dresser un portrait instantané, plus ou moins précis, de l'état des opinions ou perceptions en ce qui concerne certaines tendances électorales ou même sociétales (par exemple, la vague orange du 2 mai 2011). Ils ont une utilité. Toutefois, la « sondomanie » (ou sondagite) nous guette du fait qu'une pléthore déraisonnable de sondages – certains plus ou moins bien conçus – monopolisent l'attention au détriment de véritables débats publics.

## DES IDÉES ET DÉBATS ÉVACUÉS

Le philosophe et écrivain Vincent Cespedes en note bien l'un des dangers : « Plus il y a de sondages, moins il

y a de vrais débats ! Le politique qui se confronte à l'opinion pour la comprendre ou la convaincre ne la sonde pas : il l'écoute, il dialogue. » L'anthropologue Serge Bouchard pointe pour sa part ce phénomène de « l'opinionite » toxique qui valorise l'opinion plutôt que l'idée : « Si de nos jours, nous sondons tellement l'opinion, c'est que nous ne saurions trop que faire avec les idées, qui sont une source de malentendus, d'imprécisions, de doutes, de souffrances et de plaisirs. Tout le contraire de l'opinion. Il faut donc croire qu'avoir des opinions dispense d'avoir des idées. »

Qui plus est, l'une des limites sérieuses des sondages, comme l'ont déjà montré le sociologue Pierre Bourdieu et bien d'autres, c'est qu'ils présupposent que tous et toutes ont des opinions réfléchies et « savantes » sur l'univers politique, sociétal et électoral. Ils présument aussi, un peu naïvement, que toutes les opinions et perceptions se valent.

Ici, je sais que je marche sur des œufs puisque d'aucuns vont se dire que le prétentieux et élitiste auteur de ce court papier semble nier la démocratie « égalitaire » et mépriser une partie des citoyens qu'il perçoit comme étant des ignares. Or, il ne s'agit pas de mépriser qui que ce soit, mais il faut prendre en compte une donnée élémentaire : certains citoyens sont très politisés et bien informés alors que d'autres, c'est tristement « normal », ne se préoccupent guère de ce qui se passe dans la Cité et dans la sphère politique et électorale. Il arrive donc que l'on compare parfois des quasi-incomparables.

## UNE OPINION SUR TOUT

Par ailleurs, une petite anecdote savoureuse me permet d'illustrer à quel point nombreuses sont les personnes qui, légitimement, n'aiment pas passer pour des ignares. Il y a quelques décennies, une équipe de la Société Radio-Canada a décidé de s'amuser en demandant à des Parisiens ce qu'ils pensaient de l'émission « Les coqueluches », alors totalement inconnue en France. De très nombreuses personnes ont répondu et « analysé » l'émission...

Selon Bourdieu, on disait jadis : « Dieu est avec nous. » Maintenant on dit : « L'opinion publique est avec nous. » Il a analysé, de manière magistrale, le concept plutôt flou d'opinion publique dans un texte majeur et clairvoyant intitulé « L'opinion publique n'existe pas ». Le titre est volontairement provocateur et il faut y mettre un bémol, mais l'essentiel est dit. Il ne s'agit pas de condamner dogmatiquement les sondages d'opinion, mais de bien en comprendre la nature, les pièges et les limites pour s'en affranchir et ouvrir la voie aux idées et aux échanges qui doivent fonder les débats démocratiques. ●

Les sondages d'opinion contribuent à créer certains phénomènes politiques. De ce fait, ils nécessitent rigueur et vigilance, d'autant qu'Internet accélère leur emprise sur nos

débats démocratiques. Nos auteurs invités nous font voir différents côtés d'une même nécessité face à eux : la responsabilisation.



## L'industrie et la presse doivent faire leurs devoirs.

MANON CORNELIER

À chaque élection, le débat reprend. Faisons-nous trop confiance aux sondages? Les médias leur accordent-ils trop d'importance? On peut facilement répondre par l'affirmative à ces deux questions, mais cela ne signifie pas pour autant que les enquêtes d'opinion doivent être bannies.

Les électeurs se font une idée à partir d'une foule de données, certaines ayant plus de poids que d'autres et dans un ordre qui varie au gré de chacun. La personnalité des chefs, celle des candidats locaux, les programmes, les réponses données concernant les grands et petits enjeux jouent tous un rôle. Les sondages viennent compléter le tableau. La qualité de l'information offerte aux électeurs est cependant cruciale et c'est là que le bât blesse avec les sondages d'opinion.

### MÉTHODOLOGIES DOUTEUSES

Durant la campagne électorale fédérale du printemps dernier, on a eu droit à une pluie de sondages divergents réalisés par des entreprises de tout poil, certaines adeptes de méthodologies plus ou moins éprouvées. Mais le problème est devenu particulièrement criant durant la campagne en Ontario, en septembre dernier. À mi-parcours, deux sondages publiés à quelques jours d'intervalle ont donné un portrait opposé de l'état des forces en présence. Le premier, réalisé par Abacus Data pour Sun Media, donnait les conservateurs de Tim Hudak en avance par neuf points. Celui de la firme Harris-Decima, de son côté, attribuait une avance de onze points aux libéraux de Dalton McGuinty.

L'affaire a provoqué des remous dans l'univers des sondeurs, au point où deux vétérans de l'industrie – Darrell Bricker et John Wright d'Ipsos Reid – ont cru nécessaire de publier une lettre ouverte aux journalistes dans laquelle ils leur prodiguaient une foule de conseils. Selon eux, «tous les sondages ne sont pas créés égaux» et certains se comparent carrément à une «médecine de charlatans» proposée aux médias affamés de nouvelles à bon prix par des firmes marginales et peu scrupuleuses (qu'ils ne nomment pas, évidemment).

Les deux hommes disent avoir noté l'adoption par certains médias de sondages à la méthodologie douteuse, mais qui avaient l'avantage de coïncider avec la position éditoriale du journal ou de lui permettre de se démarquer.

Les enquêtes menées sur Internet sont particulièrement contestées en raison des doutes sur la représentativité de leur échantillonnage. Claire Durand, professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, a analysé les sondages en ligne réalisés durant la dernière campagne fédérale. Elle a constaté que le score conservateur y était en moyenne de 1,5 point inférieur à celui des sondages téléphoniques. «On peut penser que certaines personnes ayant tendance à voter conservateur, comme les personnes plus âgées, sont moins présentes dans les panels d'internautes», confiait-elle au magazine *L'actualité* en juin.

Et même s'il est incorrect de comparer les résultats de sondages menés de manière différente, les médias le font souvent, ce qui peut aussi créer de fausses impressions et donc induire les électeurs en erreur.

Comme Bricker et Wright, je ne crois pas que la solution soit l'interdiction des sondages en campagne électorale. Ils ont leur utilité, car ils permettent aux citoyens de soupeser la force des partis et d'en tenir compte – ou non – au moment du vote. Mais tout cela n'est vrai que si les médias ne laissent pas ces enquêtes orienter toute leur couverture et s'ils font preuve de circonspection, de prudence et de retenue au moment de diffuser les données.

### UNE RESPONSABILITÉ JOURNALISTIQUE

Les journalistes gagneraient à être mieux formés sur la conduite des sondages et leur interprétation. Ils doivent être en mesure de rappeler les limites des enquêtes dont ils font état. Les sondages en ligne, par exemple, ne peuvent comporter une marge d'erreur fiable, contrairement aux enquêtes traditionnelles reposant sur des échantillons aléatoires et plus représentatifs. Mais même ces derniers connaissent leur part de problèmes puisque le taux de réponse est en chute constante, une donnée qui devrait aussi être transmise aux électeurs. Et il y a le nombre d'indécis, qui est un autre élément important mais qu'on rapporte de moins en moins.

L'industrie de l'enquête d'opinion doit faire le ménage dans ses rangs, mais la presse doit aussi faire ses devoirs. En privilégiant d'abord la qualité sur la quantité dans le choix du sondage et de son traitement. Ceci veut dire mieux suivre la préparation des enquêtes, évaluer leur méthodologie et soigner la publication des résultats. Il en va de notre démocratie et de la capacité des électeurs de faire un choix plus éclairé. ●

L'auteure est  
journaliste-chroniqueuse  
politique au quotidien  
*Le Devoir*

## CADEAUX DE NOËL

En cette période des Fêtes, le Collectif pour un Québec sans pauvreté propose trois présents engagés qui seront appréciés dans les échanges de cadeaux. D'abord, le jeu de société *Sur la corde raide* met en scène des personnages qui doivent user de créativité pour (sur)vivre, semaine après semaine. Arriveront-ils à la fin du mois? Ensuite, la compilation *Rêver logique* présente douze chansons engagées, une belle initiative du chanteur militant Paul Cargnello. Le livre *Tenir parole!* ravive quant à lui la mémoire des luttes citoyennes contre la pauvreté, cinq ans après la fameuse «affiche des bannières» du Collectif.

Renseignements et commandes: <[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)>.

## ÉCOLOGIE

Le Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie des jésuites a récemment mis sur pied un groupe de travail sur la mission jésuite et l'écologie. Il en ressort un document intitulé *Guérir un monde brisé*, publié dans la revue *Promotio Justitiae* (n° 106), qui

utilise la méthode «voir-juger-agir» de l'enseignement social catholique. On y jette d'abord un regard éclairé sur les tendances mondiales actuelles, en recourant à la manière ignacienne de voir le monde. On y propose ensuite des pistes d'action sur la réconciliation entre la création, d'une part, et la foi, la justice, le dialogue interreligieux et culturel, d'autre part. Le document est disponible au <[www.sjweb.info](http://www.sjweb.info)>.

## 35 ANS DE L'AUTRE PAROLE

En 1976, la collective des femmes chrétiennes L'autre Parole se donnait pour mission de se réappropriier, dans une perspective féministe, les pratiques et les discours de la tradition chrétienne. Trente-cinq ans plus tard, elle poursuit son œuvre en publiant un numéro de sa revue – désormais entièrement électronique – qui porte sur l'autoritarisme dans l'Église (n° 131, août 2011). On y retrouve, entre autres, un article de la directrice du Centre justice et foi et de la revue *Relations*, Élisabeth Garant, intitulé «L'engagement pour la justice sociale mis à mal par l'autoritarisme». À l'occasion de cet anniversaire, un

recueil condensant des prières et des extraits de célébrations est aussi paru (*35 ans d'écriture et de réécritures*, Les Éditions À3Brins, 2011). De plus, toutes les archives de la revue ont été mises en ligne gratuitement. Consulter <[www.lautreparole.org](http://www.lautreparole.org)>.

## NOIR CANADA CENSURÉ

En octobre dernier, une entente hors cour a mis fin au litige entre les éditions Écosociété, Alain Deneault, Delphine Abadie et William Sacher – auteurs du livre *Noir Canada* – et Barrick Gold (lire «La liberté d'expression en péril», *Relations*, n° 751, septembre 2011). Ils ont réussi à n'offrir ni excuses, ni rétractation à la compagnie – une petite mais rare victoire dans ce genre de litige. La publication du livre cessera néanmoins et il sera retiré des librairies et des bibliothèques. Ainsi, notre système légal n'a pas disqualifié une poursuite de six millions de dollars contre des gens ayant peu de moyens et n'a pas réussi à protéger la liberté d'expression. Pour contrer ce cas de censure, des citoyens solidaires font circuler largement la copie PDF du livre disponible sur le Web.

Notre prochain numéro :  
*Le pluralisme*

Cahiers  
de spiritualité  
ignacienne

3 numéros par an

(418) 653-6353  
[cahiersi@centremanrese.org](mailto:cahiersi@centremanrese.org)  
[www.centremanrese.org](http://www.centremanrese.org)

*La spiritualité  
en dialogue  
avec la culture  
contemporaine*

DVD

## GASLAND

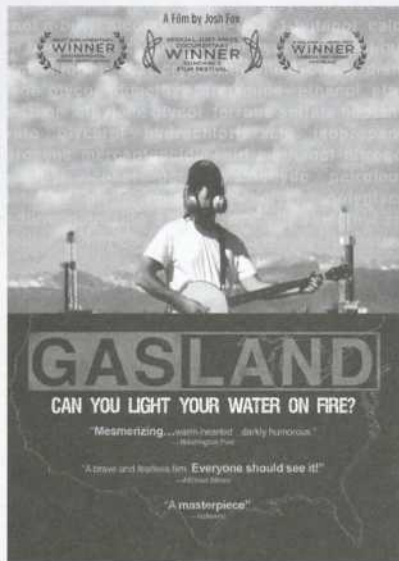
RÉALISATION : JOSH FOX  
INTERNATIONAL WOW PRODUCTION  
2010, 107 MIN.

Ce film s'est propagé comme une traînée de poudre partout où la « bataille du gaz de schiste » est engagée. S'attirant les foudres de l'industrie gazière, qui déploie tout un arsenal pour miner sa crédibilité, le réalisateur Josh Fox se voit depuis entraîné dans une guerre de vérités et de contre-vérités au sujet de son film et du gaz de schiste. Il réplique et nourrit l'information et la mobilisation qui s'incarne dans des luttes citoyennes



qui n'ont pas fini de se déployer, chez nous comme ailleurs.

Plusieurs se sont peut-être contentés de visionner les extraits disponibles sur Internet, mais la version intégrale de ce film mérite le détour. C'est qu'aussi percutant soit le contenu d'un documentaire, c'est également la manière de le faire qui le hisse ou non jusqu'à la course aux Oscars, comme ce fut le cas pour *Gasland* (qui s'est fait damer le pion par l'excellent *Inside job*). Josh Fox nous entraîne dans un véritable *road movie*, à la découverte du territoire déjà conquis par l'industrie du gaz de schiste aux États-Unis et des conséquences de cette exploitation sauvage sur la nature et les êtres humains. Il le fait caméra vidéo à la main, en gars sympathique qui va à la rencontre de ses concitoyens pour essayer de comprendre ce qui se cache sous cette offre de 100 000 \$ qu'on lui a faite pour pouvoir forer sur sa propriété. Il découvre, entre autres, des gens et des animaux devenus malades après avoir bu une eau contaminée, qui ne



l'étaient pas avant que les forages utilisant la technique de la fracturation hydraulique et un cocktail chimique hautement toxique n'aient lieu.

Les récits des citoyens succèdent aux séquences chocs – l'eau inflam-



mable des robinets étant la plus célèbre –, alternant avec les informations factuelles que distille le film (et aussi le site Web <[www.gaslandthemovie.com](http://www.gaslandthemovie.com)>). Mais ce qui dérange aussi, c'est cette impression d'un pays à la dérive, un pays où chacun est laissé seul à charge de prouver que ce qui lui arrive n'est pas de sa faute, un pays sans État. L'utilisation de la caméra vidéo brinquebalante, si elle peut être agaçante parfois, contribue à créer une certaine esthétique de l'incertitude et de la perte de repères qui caractérisent la réalité qui est dépeinte ici. Un montage habile et des choix musicaux judicieux rendent la proposition attachante et efficace. Si l'aisance du réalisateur dans les rapports humains et son sens de la formule peuvent attirer les comparaisons avec un Michael Moore, son approche est plus personnelle. Elle reste toutefois limitée aux conséquences de cette activité extrac-

tive sur la vie. D'autres documents, comme *La Révolution des gaz de schiste* de Normand Mousseau (2010, MultiMondes), proposent une analyse plus détaillée des intérêts économiques, voire géostratégiques de cette industrie.

Ce film illustre bien que les forces prédatrices qui font tant de ravages au Sud, grâce à l'impunité qui règne et à l'absence de cadres réglementaires et judiciaires suffisants, n'agissent pas tellement mieux au Nord dès qu'elles en ont la possibilité. La lutte des populations contre des intérêts corporatifs puissants est universelle. Dans ce cas-ci, la voie du laisser-faire a été pavée par le tandem Bush-Cheney. Avec la



loi sur l'énergie de 2005, ceux-ci ont exempté les forages de gaz naturel des dispositions de la loi sur l'eau potable. Les compagnies ne sont pas tenues de révéler les produits chimiques utilisés dans la fracturation hydraulique; l'Environmental Protection Agency est ainsi mise hors d'état de nuire. Les citoyens se heurtent d'ailleurs un peu partout à des institutions rendues inefficaces au gré des changements technocratiques, des coupes budgétaires, de l'aveuglement idéologique ou de la corruption. Dans pareil contexte, la scène où des élus interrogent sérieusement des représentants de l'industrie fait du bien et donne un peu d'espoir. Le développement aveugle de l'industrie du gaz de schiste et de ses semblables aura peut-être une fin à force de luttes citoyennes portées par des gens courageux dont la santé et le milieu de vie auront cependant été gravement affectés.

CATHERINE CARON

## LA MACHINE DE GUERRE

Howard Zinn  
**LA BOMBE. DE L'INUTILITÉ  
 DES BOMBARDEMENTS AÉRIENS**  
 Montréal, Lux, 2011, 90 p.

Cet ouvrage de l'historien et militant américain Howard Zinn, auteur de la célèbre *Histoire populaire des États-Unis* (Lux, 2002), contient deux courts textes critiques: «Hiroshima: briser le silence», qui se penche sur les enjeux moraux et militaires des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, en 1945, et «Le bombardement de Royan», qui a eu lieu en France la même année et auquel Zinn a participé en tant que jeune bombardier à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur et son éditeur ont choisi de rééditer ces deux plaidoyers anti-guerre dans le cadre des commémorations entourant le 65<sup>e</sup> anniversaire du largage des bombes atomiques sur le

Japon. Le but avoué est de faire contrepoids aux discours teintés de bons sentiments et dénués d'esprit critique sur les interventions militaires américaines lors de cette guerre.

Juste avant sa mort, en janvier 2010, Zinn terminait la rédaction du nouvel avant-propos de *La bombe*. L'historien y soutient que la plupart de ses concitoyens ne savent rien de la réalité des bombardements aériens, opérations militaires accom-

plies froidement. Des informations sont transmises à la population par des manchettes et des statistiques rapidement oubliées. Il affirme que même les soldats qui procèdent à ce qu'on appelle officiellement des «frappes chirurgicales» ne voient aucun être humain au sol et, souvent, ne savent pas du tout qui se trouve dans le bâtiment qu'ils bombardent, sinon de présumés terroristes. «Ils suivent les ordres sans poser de questions, in-

conscients des conséquences humaines des bombardements».

Dans ses deux réquisitoires pacifistes, Howard Zinn démonte les versions officielles et les argumentaires justifiant les atrocités de la Deuxième Guerre, commises au nom de la soi-disant «nécessité militaire». Il tente de comprendre les raisons réelles et les mécanismes qui ont mené à ces événements tragiques. Dans le cas du Japon, il évoque notamment un racisme entretenu, un fanatisme technologique et une ferme volonté de montrer au monde la force colossale des États-Unis. À propos du bombardement de Royan, conscient que les causes sont multiples, il évoque l'habitude de l'obéissance de l'individu, quel que soit son grade ou sa nationalité.

L'auteur relate les témoignages de survivants et de témoins locaux, soucieux de mettre le lecteur au parfum de certaines scènes d'horreur afin que celui-ci puisse mieux juger des thèses selon lesquelles il était «raisonnable» d'anéantir les villes et les populations concernées. Il retrouve certains discours dissidents chez les militaires et les scientifiques, ainsi que des preuves que ces agressions étaient inutiles. «Il ne s'agit pas que de réfléchir à un drame irréparable, appartenant au passé et ayant touché autrui: la question nous concerne tous, aujourd'hui témoins d'atrocités qui, bien qu'elles s'en distinguent par leurs détails, équivalent moralement à celles qu'ont subi Hiroshima et Nagasaki». L'auteur ajoute que la réflexion doit également porter sur l'arsenal nucléaire des nations.

L'effort de l'essayiste est pertinent. Avec limpidité, il prévient le lecteur des tromperies des autorités, réitérant sa croyance en la possibilité de chacun de participer à l'enrayement de la cruelle machine de guerre. Il souhaite que se brise le cercle vicieux des représailles et prône avec cœur qu'il faut «agir en notre âme et conscience, au nom de notre humanité commune et à l'encontre de ces abstractions que sont le devoir et l'obéissance». *La bombe* est un autre franc «petit geste de rébel-

lion», une pierre de plus dans l'édifice inspirant d'Howard Zinn.

**BENOIT ROSE**

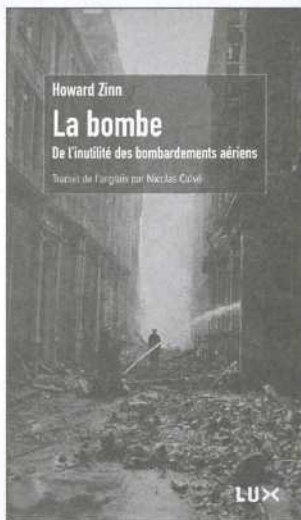
## UNE ÉCOLOGIE BIBLIQUE

David Fines et Norman Lévesque  
**LES PAGES VERTES DE LA BIBLE**  
 Montréal, Novalis, 2011, 320 p.

David Fines, pasteur de l'Église Unie du Canada et ex-rédacteur en chef de la revue *Aujourd'hui Credo*, signe ce livre en collaboration avec Norman Lévesque, fondateur du projet Gardiens de la Création et actuel directeur des services éducatifs au Centre canadien d'œcuménisme. L'objectif des auteurs est de sensibiliser les Églises aux questions environnementales et de leur proposer de nouvelles conduites en matière d'écologie. La thèse centrale de ce livre est que la responsabilité devant la création puise des racines dans les textes bibliques.

On y présente 74 réflexions bibliques écologiques, qu'on retrouve tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Le parcours proposé suit le calendrier de l'année liturgique chrétienne, auquel s'ajoutent des journées internationales en faveur de l'environnement décrétées par les Nations unies, comme les Jours de la Terre, de l'air pur, de la biodiversité, des océans ou encore, sur le plan national, la Semaine québécoise de la réduction des déchets. Chacune de ces réflexions se présente en trois parties: un texte biblique, une réflexion théologique et une actualisation du texte dans une perspective écologique. Des mises en pratique sont aussi proposées sous forme d'exercices quotidiens qui peuvent être appliqués seul ou en groupe.

Parmi les textes bibliques analysés, on trouve le récit où Dieu demande à Noé d'abriter dans l'arche un couple de chaque espèce (Genèse 6-9), un passage du livre de Job qui encourage à





observer la nature créée par Dieu et à se laisser instruire par elle (Job 12, 7-9), le psaume 104 qui invite à adopter une attitude de respect et à contempler Dieu dans sa création, etc. Pour les auteurs, ces textes doivent faire prendre conscience aux Églises qu'il est temps « d'assumer leur rôle de prophètes en développant un virage écologique sur le plan de la spiritualité, de la sensibilisation et de l'action ». Même si la protection de l'environnement nécessite une prise de conscience individuelle, elle doit être avant tout l'affaire des communautés – chrétiennes, dans le cas abordé par les auteurs.

Les analyses théologiques sont enrichies d'une foule de données statistiques sur l'environnement. Les actions de plusieurs groupes engagés dans le mouvement écologique au nom de leur foi sont aussi présentées, notamment celles de Kairos, Développement et Paix, le programme Église verte, etc. Or, ce n'est pas seulement à ces groupes d'agir sur le plan écologique: « nous avons chacun et chacune notre part à accomplir, un devoir et une mission que notre foi

chrétienne nous dicte, pour lesquels elle nous guide et nous soutient ». Le lecteur est ainsi invité à relever ce défi tout au long du livre.

En proposant une approche œcuménique qui place la foi chrétienne au cœur des préoccupations écologiques, *Les pages vertes de la Bible* offre des pistes d'action pour une pastorale de l'environnement. En ce sens, l'ouvrage est à la fois un outil pastoral et une réflexion théologique de fond sur la création. Cela donne certainement à penser aux acteurs des différentes Églises, en plus de proposer une riche réflexion sur l'œcuménisme. Espérons que ce livre sera un précurseur dans ce domaine.

**SYLVAIN LAVOIE**

#### QU'EST-CE QU'UNE CRISE?

Olivier Clain et François L'Italien (dir.)  
**LE CAPITALISME FINANCIARISÉ  
 ET LA CRISE ÉCONOMIQUE AU  
 QUÉBEC ET AU CANADA. LES  
 SÉMINAIRES FERNAND-DUMONT**  
 Québec, Nota Bene, 2011, 289 p.

**D**urant les trois dernières années, une pléthore de publications ont proposé des comptes-rendus, des interprétations et des explications de la crise financière et économique amorcée en 2007. Bien qu'il s'inscrive dans

cette lignée, cet ouvrage collectif, le troisième à être issu des séminaires Fernand-Dumont organisés sous l'égide du Département de sociologie de l'Université Laval, se démarque du lot.

Cet ouvrage collectif se distingue d'abord par sa forme qui, proche du *verbatim*, restitue la dynamique propre aux séminaires Fernand-Dumont. Rompant avec la formule habituelle des colloques et autres événements académiques, ces séminaires favorisent des échanges plus substantiels entre les participants. Chacune des retranscriptions présentées dans cet ouvrage consiste en une présentation d'un des participants, suivie d'un bref commentaire – relances, critiques, questions – offert par un répondant attitré, puis d'une discussion élargie.

Il s'agit d'une contribution unique en ce qu'elle porte une attention particulière au Canada et au Québec, contrairement à la plupart des travaux similaires qui se concentrent sur le système financier américain ou sur la finance globale. Bien que ces deux éléments ne soient pas absents, ils sont accompagnés d'une prise en compte plus ciblée des transformations récentes du secteur bancaire et du système financier canadiens, et du mode de gouvernance d'institutions comme la Banque du Canada, la Caisse de dépôt et placement du Québec et la

## L'itinéraire de la liberté passe par l'école.



Alliance des professeures  
 et professeurs de Montréal

Société canadienne d'hypothèques et de logement.

L'originalité de cet ouvrage réside également dans la perspective ouverte qui y est adoptée. La quinzaine de contributeurs – dont le sociologue Michel Freitag, décédé en novembre 2009 – combinent l'expérience de terrain et la réflexion théorique alimentée par différents champs d'étude : économie, finance et assurance, science politique, relations industrielles et sociologie. Émerge de cette rencontre entre différentes perspectives un débat approfondi sur le capitalisme financiarisé et une réflexion à visée synthétique qui, tout en étant alimentée par des

connaissances spécialisées, échappe à l'approche journalistique et à celle de l'économie orthodoxe qui marquent la plupart des publications sur la crise.

Ce livre se démarque également par son programme ambitieux visant à comprendre la crise selon quatre dimensions : ses facteurs déclencheurs, ses conditions structurelles, sa trajectoire réelle et sa fonction. Si les trois premières dimensions ont été abondamment discutées et continuent de faire l'objet de conjectures, la question de la nature et de la fonction de la crise dans la dynamique capitaliste contemporaine est plus rarement abordée. Même si elle laisse plusieurs éléments en suspens, cette discussion justifie la diversité des intervenants retenus et des thèmes abordés, de même qu'elle donne toute sa profondeur à ce livre, qui offre beaucoup plus qu'un compte-rendu du déroulement de la crise et qu'un décompte de ses effets délétères au Canada et au Québec.

**MAXIME LEFRANÇOIS**

## LE TOUT SÉCURITAIRE

Maureen Webb  
**L'ILLUSION SÉCURITAIRE.**  
**FICHAGE, TORTURE...**  
**PERSONNE N'EST À L'ABRI**  
 Montréal, Écosociété, 2010, 301 p.

Maureen Webb était à New York lors des attentats du 11 septembre 2001. Elle y a connu comme plusieurs autres la terreur suscitée par un tel événement. Elle s'est toutefois inquiétée lorsque le gouvernement canadien a laissé ses agences de sécurité porter atteinte aux droits fondamentaux de citoyens au nom de la lutte contre le terrorisme.

Le point de départ de cet ouvrage est l'affaire Maher Arar. Pour cette avocate des droits de la personne, le cafouillage sécuritaire qui a mené à la déportation et à la torture de ce citoyen canadien a soulevé plusieurs questions. Cela ne concerne-t-il que les personnes originaires de pays dits de « l'axe du mal », comme c'est le cas d'Abdollah Almalki, d'Ahmad el Maati ou de Mouayyed Nourredine, tous citoyens canadiens livrés à la Syrie à la même époque? Afin d'y répondre, elle a examiné les mesures mises en place et les moyens technologiques utilisés pour surveiller les citoyens.

Le livre jette un regard critique sur les orientations politiques et idéologiques du discours sécuritaire. Il interroge la réelle efficacité et la pertinence des moyens utilisés. Pour l'auteure, bien que le 11 septembre ne soit pas la source de cette surenchère sécuritaire, il est le déclencheur d'une libéralisation accélérée de l'industrie de la surveillance au détriment de la démocratie et des droits fondamentaux.

*L'illusion sécuritaire* va plus loin qu'une simple critique des agences gouvernementales de sécurité. Il s'attaque aussi au phénomène de la « privatisation de la surveillance » par les banques de renseignements personnels et d'informations biométriques, et à la création de listes secrètes que les agences et les entreprises privées de

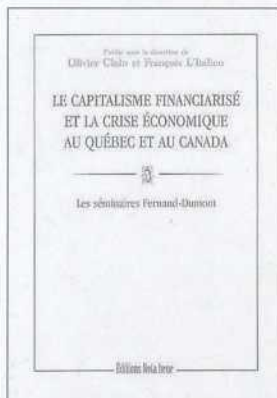


surveillance s'échangent. Les données concernant près d'un milliard d'individus sont ainsi accessibles aux différentes agences de renseignements « alliées ». La démonstration de cette privatisation de la surveillance donne la chair de poule. Cet univers technocratique s'est érigé en « complexe sécurito-industriel » sans réel contrôle politique et civique. Les entreprises privées sont de plus en plus des sous-traitants qui bénéficient d'importants contrats gouvernementaux. La promotion du tout sécuritaire devient une nécessité économique, voire une priorité pour la rentabilité de ces entreprises qui profitent à leurs actionnaires.

Si l'ouvrage est parfois redondant, cela s'explique par le souci constant de Maureen Webb d'appuyer son analyse par des références crédibles. L'auteure examine et évalue un vaste éventail de documents et d'articles sur les lois, les programmes, les agences et les enquêtes publiques portant sur le milieu sécuritaire au Canada et aux États-Unis. Ces références sont une mine de renseignements sur les différentes sources d'information utilisées par des agences de sécurité tant gouvernementales que privées.

À l'instar de l'auteure, il faut se questionner sur la tolérance de la population envers ces atteintes aux droits de la personne, surtout lorsqu'il est question d'immigration. Faut-il rappeler que les droits sont universels, c'est-à-dire qu'ils nous concernent tous?

**LOUISE DIONNE**



## PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de janvier-février de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 13 janvier. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

### **l'Amérique latine**

Alors que la crise consolide le néolibéralisme dans plusieurs pays, déclenchant de vives protestations, l'Amérique latine se distingue. Il y est question d'écosocialisme, de *Pachamama* (Terre-Mère), de nouvelles approches en matière de ressources naturelles, d'enjeux climatiques, de démocratie, d'économie. Quel contexte permet à ces initiatives d'émerger? Quelles difficultés, tensions et contradictions rencontre-t-on? Quels luttes et projets citoyens se démarquent? C'est en tant que source d'inspiration que nous nous intéresserons à cette région du monde.

- une controverse sur le Canada et l'OTAN;
- une analyse sur la Palestine;
- la chronique littéraire de Suzanne Jacob, illustrée par Marie Surprenant;
- le Carnet de Wajdi Mouawad;
- les œuvres de notre artiste invitée, Claudia Bernal.



Claudia Bernal, *Entre les cendres et les étoiles*, 2006, gravure

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)>.

Le Centre justice et foi vous convie à une **journée d'étude** :

## **La laïcité au Québec: enjeux et angles morts du débat**

Certains éléments majeurs orientent le débat actuel sur la laïcité, notamment le rapport historique singulier du Québec au religieux, l'égalité comme valeur fondamentale, l'affirmation de l'identité québécoise et le vivre-ensemble dans un contexte pluraliste. Cette journée d'étude permettra de discuter de ces enjeux et d'éclairer leurs angles morts, afin de contribuer à définir une laïcité québécoise qui assume son héritage historique, tout en visant une société juste et égalitaire.

Deux grands axes thématiques nourriront la réflexion :

### **LAÏCITÉ, QUESTION RELIGIEUSE ET ÉGALITÉ HOMME-FEMME**

AVEC LOUIS ROUSSEAU ET MICHELINE DUMONT

### **LAÏCITÉ, IDENTITÉ ET PLURALISME CULTUREL**

AVEC MICHELINE LABELLE ET MICHÈLE VATZ-LAAROUSSI

**LE SAMEDI 28 JANVIER 2011  
DE 9 H À 16 H 30**

À la Maison Bellarmin  
25, rue Jarry Ouest, Montréal  
(métro Jarry ou De Castelnau)

**Tarif: 20 \$**

**Étudiant et faible revenu: 10 \$**

Le repas du midi est inclus.

**INSCRIPTION AVANT LE 20 JANVIER**

Agusti Nicolau Coll

514-387-2541, poste 241

<[anicolau@cjf.qc.ca](mailto:anicolau@cjf.qc.ca)>

Consulter <[www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)>



L'ITINÉRAIRE



## LA CARTE-REPAS, POUR SOIGNER LA FAIM!



«Parce qu'il est inconcevable qu'aujourd'hui, à Montréal, des milliers de personnes souffrent de la faim.

Comme moi, avant qu'il ne soit trop tard, offrez des cartes-repas aux plus démunis. En plus d'un repas chaud et complet, ils briseront leur isolement et trouveront le réconfort d'une aide psychosociale.

La faim n'est pas une maladie mais un besoin. Cela se passe chez nous, donnons leur un temps de répit.»



**4 \$** POUR  
PRÉVENIR,  
NOURRIR,  
GUÉRIR.



FAITES UN DON au [www.itineraire.ca](http://www.itineraire.ca)  
OU  
CONTACTEZ-NOUS au 514.597.0238 poste 226